



PORTRAIT-DIAGNOSTIC SECTORIEL

DE L'HORTICULTURE ORNAMENTALE AU QUÉBEC

AVANT-PROPOS

Ce document présente un portrait évolutif et comparatif de la production ornementale au Québec en tenant compte de son contexte dynamique et concurrentiel. Plus particulièrement, les secteurs de production suivants seront analysés : la production de végétaux en serre, la production en pépinière, la production de gazon et la culture d'arbres de Noël.

La période généralement couverte est celle des années 2010 à 2019, même si plusieurs données économiques des années 2020 et 2021 étaient disponibles au moment de publier ce portrait. En effet, la pandémie de COVID-19 a eu des conséquences importantes sur l'industrie de l'horticulture ornementale, dont une hausse marquée des ventes en 2020 et 2021. De ce fait, ce portrait servira de base comparative afin d'évaluer les retombées à long terme de la pandémie.

Par ailleurs, pour le secteur de la production en pépinière, deux périodes (2010-2015 et 2016-2019) sont analysées, car depuis l'année 2016, les pépinières forestières où l'on produit exclusivement des arbres pour le reboisement ont été exclues de l'enquête annuelle sur les cultures de serre, les pépinières et les gazonnières. Quant aux données sur les superficies et le nombre d'entreprises dans le secteur des arbres de Noël à l'échelle canadienne, les données du Recensement de l'agriculture 2021 ont été exceptionnellement utilisées afin d'effectuer une analyse sur 10 ans.

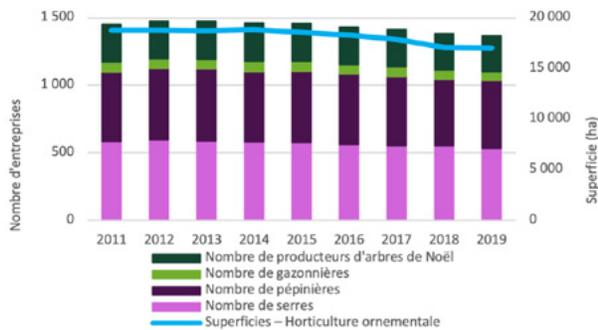
Le contenu de ce document porte sur les principaux aspects de la production ornementale, soit la production, l'évolution des marchés, les échanges commerciaux, la compétitivité, la recherche et l'innovation, le développement durable et les principaux enjeux.

Il est à noter qu'aux fins de publication, les termes plantes, végétaux ou végétaux d'ornement seront utilisés dans le document. Ces termes englobent les végétaux d'ornement, les végétaux qui servent à des fins environnementales (par exemple, haies brise-vent, murs végétaux, bandes riveraines...), les plantes pour le potager (légumes, fines herbes, arbres fruitiers et à noix, etc.) ainsi que pour les aménagements paysagers et urbains.

FAITS SAILLANTS

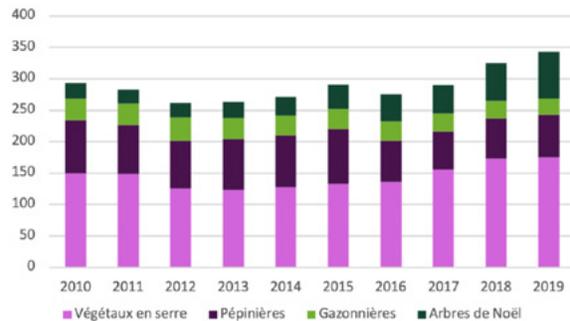
PRODUCTION

Nombre d'exploitations et superficies



- En 2019, la production a généré des recettes du marché de 343 millions de dollars (M\$) et des retombées économiques de 289 M\$. Elle a aussi soutenu plus de 3000 emplois. À cela s'ajoutent les ventes de plus de 4 milliards de dollars (G\$) des secteurs des services et de la commercialisation.
- La production de végétaux en serre représente la production principale avec 51 % des recettes du marché (175 M\$).

Recettes du marché (M\$) – horticulture ornementale



CONSOMMATION

Dépenses moyennes en produits ornementaux (2019)

- Québec : 192 \$/ménage
- Canada : 243 \$/ménage

Ventes de services horticoles (2019)

- Québec : 1,3 G\$

Faits marquants depuis 10 ans

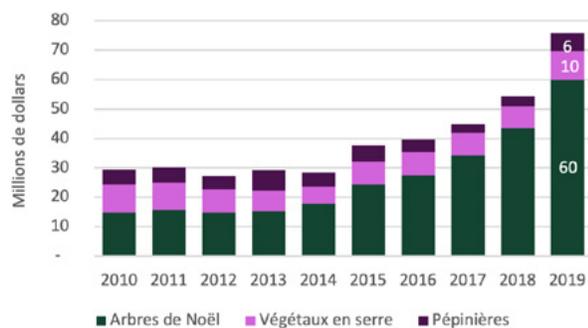
- Les dépenses des ménages québécois pour les produits ornementaux ont augmenté de 13 % entre les années 2010 et 2019.

COMPÉTITIVITÉ

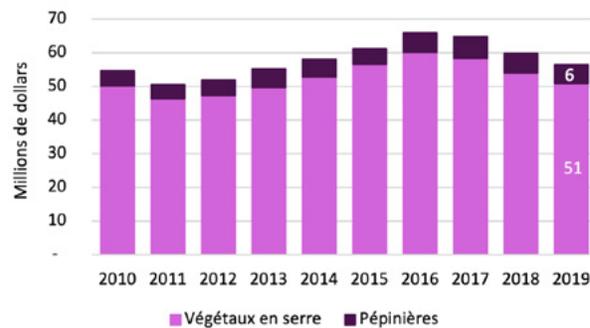
- Le secteur de l'horticulture ornementale au Québec a maintenu ses parts du marché canadien durant la période 2010-2019. Les bonnes performances des secteurs des végétaux en serre et des arbres de Noël ont permis de compenser le recul des recettes monétaires du marché pour les pépinières et le gazon en plaques.
- Le Québec domine le marché des arbres de Noël avec 54 % du marché canadien. Au cours de la période, les recettes de ce marché ont augmenté de 193 % au Québec.
- Le secteur des végétaux en serre a repris des parts du marché canadien grâce, en partie, à l'intérêt grandissant des consommateurs pour les plantes potagères destinées au marché de l'agriculture urbaine.
- La rentabilité des entreprises québécoises dans le secteur de la production ornementale s'est améliorée. Cependant, les coûts de chauffage dans les serres demeurent plus élevés au Québec que chez les concurrents.
- Malgré un recul de ses recettes, le secteur du gazon en plaques au Québec arrive au deuxième rang à l'échelle canadienne.

ÉCHANGES INTERNATIONAUX

Évolution de la valeur des exportations



Évolution de la valeur des importations



EXPORTATIONS

- Les exportations d'arbres de Noël ont plus que quadruplé pour atteindre 60 M\$. Cette somme représente 73 % des exportations canadiennes d'arbres de Noël.
- Le marché américain constitue la principale destination des arbres de Noël québécois (98 % des exportations).

IMPORTATIONS

- Le Québec importe moins de végétaux d'ornement que les autres provinces. En 2019, il représentait seulement 9 % des importations canadiennes (57 M\$).
- Les principales plantes importées (51 M\$) appartiennent à la catégorie des végétaux en serre.

AUTRES ENJEUX

Environnement

- Les entreprises du secteur ont fait des progrès en matière de réduction de l'usage des pesticides et d'amélioration de la gestion de l'eau, des résidus végétaux et des matières plastiques.
- Avec les changements climatiques, le développement des infrastructures végétalisées dans les municipalités offre des occasions de marché pour le secteur de la production ornementale.

Main-d'œuvre

- Dans les secteurs des pépinières et du gazon en plaques, les coûts de main-d'œuvre demeurent plus élevés au Québec que dans les provinces concurrentes.
- Le recrutement et la rétention de la main-d'œuvre représentent un enjeu important pour le secteur. Le recours à de la main-d'œuvre étrangère est plus fréquent.

Mise en marché

- Comme certains végétaux exigent quelques années de culture avant d'être commercialisables, l'amélioration de la concertation entre les producteurs et les municipalités permettrait de bien saisir les occasions du marché des infrastructures végétalisées. Une planification à moyen terme des besoins des villes facilitera une meilleure coordination de la production des végétaux.

TABLE DES MATIÈRES

1	Production	8
1.1	Production ornementale au Québec	8
1.1.1	Production de végétaux en serre	9
1.1.2	Production en pépinière	10
1.1.3	Production d'arbres de Noël	12
1.1.4	Production de gazon en plaques	12
2	Demande et marché québécois	14
2.1	Demande des consommateurs	14
2.2	Marché québécois	14
2.3	Tendances des marchés	16
3.	Échanges commerciaux	17
4.	Retombées économiques	18
5.	Compétitivité	19
5.1	Parts de marché de l'horticulture ornementale	19
5.1.1	Parts de marché des végétaux en serre	20
5.1.2	Parts de marché des pépinières	20
5.1.3	Parts de marché des arbres de Noël	21
5.1.4	Parts de marché du gazon en plaques	21
5.2	Dépenses d'exploitation	21
5.2.1	Dépenses d'exploitation du secteur des végétaux en serre	21
5.2.2	Dépenses d'exploitation des pépinières et du gazon en plaques	22
6.	Situation économique et financière	24
6.1	Soutien gouvernemental	24
6.2	Rentabilité des entreprises	24
7	Recherche et innovation	27
7.1	Investissements en recherche et innovation	27
7.2	Principales innovations au Québec	28
7.3	Priorités de recherche	28
8	Relève, formation et main-d'œuvre	29
8.1	Relève et formation	29
8.2	Main-d'œuvre	30
9	Développement durable	31
9.1	Services-conseils	31
9.2	Agroenvironnement	31
9.2.1	Occasions de développement	31
9.2.2	Défis liés à l'agroenvironnement	32
10.	Concertation en horticulture ornementale	34
11.	Enjeux et défis	35
12.	Annexes	37

LISTE DES TABLEAUX

Tableau I	Principaux indicateurs de l'horticulture ornementale _____	8
Tableau II	Principaux indicateurs du secteur des végétaux en serre _____	9
Tableau III	Évolution des superficies de végétaux en serre (en hectares) _____	10
Tableau IV	Taille moyenne des entreprises serricoles (en m ²) _____	10
Tableau V	Principaux indicateurs du secteur des pépinières _____	11
Tableau VI	Évolution des superficies de pépinières (en hectares) _____	11
Tableau VII	Principaux indicateurs du secteur des arbres de Noël _____	12
Tableau VIII	Évolution des superficies des entreprises d'arbres de Noël et de leur nombre au Canada ____	12
Tableau IX	Principaux indicateurs du secteur du gazon en plaques _____	13
Tableau X	Évolution des superficies cultivées pour la vente de gazon au Canada (en hectares) ____	13
Tableau XI	Ventes de végétaux en serre et en pépinière selon le canal de commercialisation ____	15
Tableau XII	Conséquences économiques liées à la production ornementale au Québec en 2019 _____	18
Tableau XIII	Dépenses d'exploitation et marges de production hors revente pour les végétaux en serre des principales provinces, entre 2010-2014 et 2015-2019 _____	22
Tableau XIV	Dépenses d'exploitation et marge moyenne hors revente pour le secteur des pépinières dans les principales provinces entre 2010-2015 et 2016-2019 _____	23
Tableau XV	Contribution gouvernementale aux entreprises de production ornementale _____	24
Tableau XVI	Nombre d'entreprises en production ornementale ayant une relève agricole en 2016 ____	29

LISTE DES FIGURES

Figure 1	Recettes monétaires agricoles provenant du marché par secteur de production en 2019	8
Figure 2	Répartition des plantes produites, par catégorie, en 2019	9
Figure 3	Superficies des principales catégories de végétaux et modes de production en 2019 (en hectares).	11
Figure 4	Exportations québécoises de végétaux d'ornement	17
Figure 5	Part relative des principales provinces dans les recettes monétaires agricoles provenant du marché dans le secteur de l'horticulture ornementale canadien	19
Figure 6	Parts de marché des végétaux en serre entre les années 2010 et 2019	20
Figure 7	Parts de marché des pépinières entre les années 2010 et 2019	20
Figure 8	Répartition des entreprises de production ornementale selon la couverture de leurs dépenses en 2015-2019	25
Figure 9	Revenu net moyen des entreprises de production ornementale en 2015-2019	25
Figure 10	Répartition des entreprises de production de végétaux en serre selon la couverture de leurs dépenses en 2015-2019	26
Figure 11	Répartition des entreprises de production ornementale de plein champ selon la couverture de leurs dépenses en 2015-2019	26
Figure 12	Répartition des investissements en R-I dans le secteur de l'horticulture ornementale	27
Figure 13	Nombre d'employés dans la production de végétaux de serre au Québec en 2010-2019	30
Figure 14	Aide versée pour des services-conseils en production ornementale au Québec (en 2013-2019)	31

1 PRODUCTION

1.1 PRODUCTION ORNEMENTALE AU QUÉBEC

La production ornementale se divise en quatre secteurs d'activité ayant chacun ses caractéristiques particulières : 1) les végétaux en serre; 2) les pépinières; 3) le gazon en plaques; et 4) les arbres de Noël.

En 2019, un total de 1 164 exploitations enregistrées au MAPAQ mentionnaient faire de la production ornementale, pour une superficie totale de 17 034 hectares. Parmi ces entreprises, près de 70 % indiquaient que l'horticulture ornementale était leur principale source de revenus. Sur une période de 10 ans, le nombre d'entreprises a baissé de 6 %, et les superficies ont diminué de 9 % dans le secteur (tableau I). La production québécoise en horticulture ornementale a généré des recettes monétaires du marché de 343 M\$ en 2019, dont 51 % qui proviennent du secteur des végétaux en serre (figure 1).

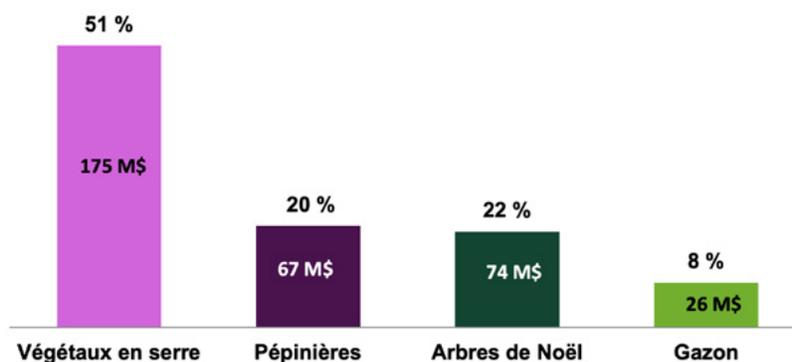
Tableau I — Principaux indicateurs de l'horticulture ornementale

Indicateurs	2010	2014	2019	Variation 2010-2019
Nombre d'entreprises*	1 235	1 249	1 164	-6 %
Superficie totale (ha)*	18 789	18 742	17 034	-9 %
Recettes du marché (M\$)**	294	271	343	17 %

Sources : * Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles du MAPAQ.

** Statistique Canada, tableau 32-10-0045-01 – Recettes monétaires agricoles, annuel (x 1000).

Figure 1 – Recettes monétaires agricoles provenant du marché par secteur de production en 2019



Note : en raison de l'arrondissement des pourcentages, le total est supérieur à 100.

Source : Statistique Canada, tableau 32-10-0045-01 – Recettes monétaires agricoles, annuel (x 1000).

Au Québec, près du tiers des entreprises sont intégrées et possèdent une jardinerie, dans laquelle on peut trouver une fleuristerie, ou offrent également des services horticoles (ex. : aménagement paysager et entretien d'espaces verts). Les revenus générés par ces services et produits de jardinerie ne sont toutefois pas comptabilisés comme des revenus agricoles.

1.1.1 PRODUCTION DE VÉGÉTAUX EN SERRE

Principal secteur de la production ornementale, les végétaux en serre ont généré des recettes de 175 M\$ en 2019, une hausse de 18 % par rapport à l'année 2010, malgré une baisse de 5 % de leur superficie. Ce secteur comptait 535 exploitations¹, ce qui représente 46 % des entreprises de production ornementale. La majorité d'entre elles (77 %) sont spécialisées dans ce domaine, les végétaux en serre constituant leur principale source de revenus. Les superficies se trouvent principalement en Montérégie (30 %), à Laval (21 %) et dans les Laurentides (18 %) (annexe 1).

Tableau II — Principaux indicateurs du secteur des végétaux en serre

Indicateurs	2010	2014	2019	Évolution 2010-2019
Nombre d'entreprises*	587	580	535	-9 %
Superficie totale (ha)*	177	167	169	-5 %
Recettes du marché (M\$)**	149	127	175	18 %

Sources : * Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles du MAPAQ.

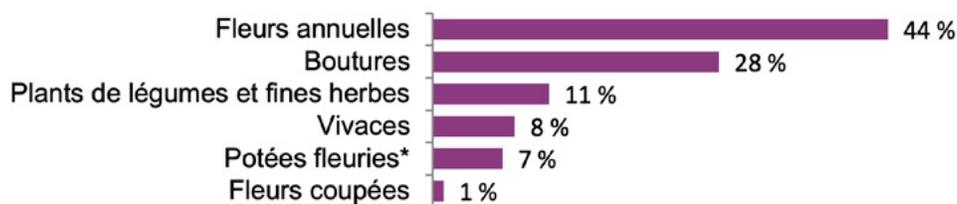
** Statistique Canada, tableau 32-10-0045-01 – Recettes monétaires agricoles, annuel (x 1000).

Ce secteur est caractérisé par une majorité d'entreprises (60 %) de taille moyenne dont la superficie varie de 1 000 à 9 999 mètres carrés (m²). Seulement 9 % des entreprises exploitent une superficie de plus de 10 000 mètres carrés². La production en serre est diversifiée : le Québec produit surtout des fleurs annuelles (44 %), des boutures (28 %) ainsi que des plants de légumes et des fines herbes (11 %). La production de vivaces, de potées fleuries, de plantes d'intérieur et de fleurs coupées demeure quant à elle limitée (figure 2).

Près de la moitié des entreprises qui fournissent le marché printanier (fleurs annuelles, plants de légumes et fines herbes) sont de petite taille et font de la production sur une courte période. Les entreprises de grande taille sont plus diversifiées, car elles produisent également des potées fleuries (poinsettias, chrysanthèmes d'automne, etc.), des boutures et des plantes d'intérieur.

Entre les années 2016 et 2019, la production de fleurs annuelles au Québec a progressé de 3 % pour atteindre 20,5 millions de pots, alors que la production de plants de légumes et de fines herbes a presque doublé (5,2 millions de pots)³. Cette progression s'explique par l'intérêt marqué des consommateurs pour la culture de plantes potagères chez eux. D'ailleurs, depuis quelques années, le potager, l'intégration de plantes comestibles dans les jardins et les aménagements paysagers de même que l'agriculture urbaine ne cessent de gagner en popularité au Québec.

Figure 2 — Répartition des plantes produites, par catégorie, en 2019



* Elles comprennent les plantes vertes d'intérieur.

Source : Statistique Canada, tableau 32-10-0021-01.

1 Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles du MAPAQ.

2 Une superficie de 10 000 m² équivaut à un hectare.

3 Statistique Canada, tableau 32-10-0021-01; avant l'année 2016, les données relatives à la catégorie des plants de légumes et fines herbes n'étaient pas disponibles.

FAIBLE DIMINUTION DES SUPERFICIES DE VÉGÉTAUX EN SERRE AU QUÉBEC

À l'échelle canadienne, le Québec occupait le troisième rang en 2019 avec 18 % des superficies de végétaux en serre. Ces dernières sont concentrées en Ontario (49 %) et en Colombie-Britannique (19 %). En comparant deux périodes, on constate que les superficies diminuent au Canada, mais que la baisse est plus faible au Québec (-3 %) que dans les autres provinces concurrentes (tableau III).

Tableau III — Évolution des superficies de végétaux en serre (en hectares)

Provinces	Moyenne 2010-2014	Moyenne 2015-2019	Variation
Ontario	384	355	-7 %
Colombie-Britannique	189	159	-16 %
Québec	125	121	-3 %
Canada	815	743	-9 %

Source : Statistique Canada, tableau 32-10-0019; compilation du MAPAQ.

Au cours de la période, les entreprises québécoises de végétaux en serre ont pris de l'expansion pour atteindre une superficie moyenne de 3 744 m². Toutefois, leur taille demeure inférieure aux moyennes ontarienne (6 335 m²) et canadienne (4 360 m²) (tableau IV).

Tableau IV — Taille moyenne des entreprises serricoles (en m²)

Provinces	2010	2014	2019	Variation 2010-2019
Ontario	5 631	4 841	6 335	13 %
Colombie-Britannique	4 877	6 045	4 847	-1 %
Québec	3 360	3 525	3 744	11 %
Canada	4 078	4 072	4 360	7 %

Source : Statistique Canada, tableau 32-10-0019; compilation du MAPAQ.

En 2019, la production des entreprises québécoises s'est étalée sur 7 mois par année en moyenne comparativement à 10 mois en Ontario et à 8 mois à l'échelle canadienne⁴. Cela s'explique par le fait que les fleurs annuelles dominent au Québec et qu'elles nécessitent généralement une plus courte période de production. En Ontario, les deux principales cultures, les fleurs coupées et les potées fleuries, requièrent une plus longue période de croissance.

1.1.2 PRODUCTION EN PÉPINIÈRE

La production en pépinière a généré des recettes monétaires du marché de 67 M\$ en 2019. Ce secteur diversifié comprend la production d'arbres feuillus, de conifères, d'arbustes, de vivaces et de rosiers. En 2019, un total de 504 exploitations⁵ faisaient de la production en pépinière. Ce nombre représente 43 % des entreprises de production ornementale. Environ 40 % des entreprises cultivent leurs végétaux sur une superficie de moins d'un hectare, alors que pour 30 %, la superficie atteint cinq hectares et plus. La majorité d'entre elles sont spécialisées (72 %), les végétaux en pépinière représentant leur principale source de revenus.

À partir de l'année 2016, les superficies ont diminué de 12 % pour atteindre 3 246 hectares en 2019. Les superficies se trouvent dans les régions de la Montérégie (39 %), de Lanaudière (10 %), de Chaudière-Appalaches (10 %) et du Centre-du-Québec (10 %) (annexe 1). Les conifères représentent la principale catégorie de végétaux produits avec 48 % des superficies, suivis des arbres feuillus (23 %). La production en

⁴ Statistique Canada, tableau 32-10-0019-01 – Estimation des serres spécialisées en exploitation, de la superficie en serre et des mois en exploitation.

⁵ Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles du MAPAQ.

plein champ domine au Québec. Elle couvre en effet 2 670 hectares comparativement à 575 hectares pour la production en contenants. La majorité des conifères et des arbres feuillus sont cultivés en plein champ alors que les arbustes sont davantage cultivés en contenants (figure 3).

Entre les années 2017 et 2019, les superficies d'arbres cultivés en plein champ ont connu une diminution de 10 % alors que les superficies de la culture en contenants ont augmenté de 7 %. La production de fleurs coupées cultivées en plein champ connaît un certain développement au Québec. Elle représentait 13 hectares en 2019⁶.

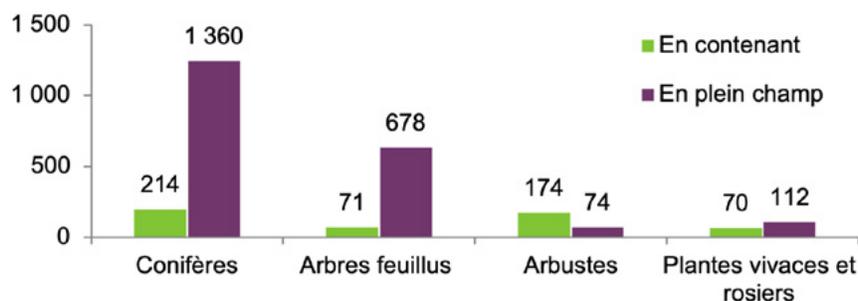
Tableau V — Principaux indicateurs du secteur des pépinières

Indicateurs	2016	2019	Évolution 2010-2019
Nombre d'entreprises*	523	504	-4 %
Superficie totale (ha)*	3 700	3 246	-12 %
Recettes du marché (M\$)**	65	67	3 %

Sources : * Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles du MAPAQ.

** Statistique Canada, tableau 32-10-0045-01

Figure 3 — Superficies des principales catégories de végétaux et modes de production en 2019 (en hectares).



Source : fiches d'enregistrement des exploitations agricoles du MAPAQ, 2019.

LE QUÉBEC OCCUPE LE TROISIÈME RANG

Au Canada, le Québec compte 15 % des superficies de pépinières. L'Ontario arrive au premier rang avec 43 %, suivi de la Colombie-Britannique (19 %). Entre les années 2016 et 2019, les superficies canadiennes ont diminué de 8 %, mais la baisse a été moins prononcée au Québec (-4 %) (tableau VI). Pour la période 2010-2015, les superficies ont diminué de façon importante au Québec (-19 %) par rapport au Canada (-14 %). Cette baisse pourrait s'expliquer en partie par la diminution de l'offre de plants (-21 %) des pépinières forestières privées au cours de cette période⁷. Ces dernières étaient incluses dans l'enquête avant l'année 2016.

Tableau VI — Évolution des superficies de pépinières (en hectares)

Provinces	2016	2019	Variation 2016-2019	Variation 2010-2015*
Ontario	8 102	7 342	-9 %	-14 %
Colombie-Britannique	3 533	3 254	-8 %	-3 %
Québec	2 619	2 509	-4 %	-19 %
Canada	18 369	16 886	-8 %	-14 %

* Depuis l'année 2016, les pépinières forestières qui produisent exclusivement des arbres pour le reboisement ont été exclues de l'enquête annuelle sur les cultures de serre, les pépinières et les gazonnières.

Source : Statistique Canada, tableau 32-10-0029-01; compilation du MAPAQ.

⁶ Statistique Canada, tableau 32-10-0452-01 – Estimation de la superficie, la production et les ventes des fleurs coupées cultivées en plein champ.

⁷ Monographie du secteur des plants forestiers au Québec, 2016.

1.1.3 PRODUCTION D'ARBRES DE NOËL

La production d'arbres de Noël a généré des recettes monétaires du marché de 74 M\$ en 2019. À partir de l'année 2010, le nombre d'exploitations a baissé de 6 % pour atteindre 261 entreprises en 2019, ce qui représente 22 % des entreprises de production ornementale. Les superficies ont diminué de 8 % pour s'établir à 8 132 hectares (tableau VII). Malgré la baisse des superficies, les recettes ont presque triplé grâce à la croissance des exportations.

Tableau VII — Principaux indicateurs du secteur des arbres de Noël

Indicateurs	2010	2014	2019	Évolution 2010-2019
Nombre d'entreprises*	277	286	261	-6 %
Superficie totale (ha)*	8 809	8 715	8 132	-8 %
Recettes du marché (M\$)**	25	30	74	193 %

Sources : * Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles du MAPAQ.

** Statistique Canada, tableau 32-10-0045-01

La majorité des entreprises de ce secteur sont spécialisées, puisque pour 62 % d'entre elles, les arbres de Noël constituent leur principale source de revenus. Au Québec, la région de l'Estrie domine avec plus de 70 % des superficies et près de 50 % du nombre de producteurs d'arbres de Noël. Elle est suivie de la Chaudière-Appalaches (20 % des superficies) (annexe 1).

LE QUÉBEC : UN LEADER CANADIEN

Selon le Recensement de l'agriculture de 2021, le Québec se classait au premier rang à l'échelle canadienne avec 38 % des superficies cultivées, suivi de la Nouvelle-Écosse (26 %). Par contre, l'Ontario comptait le plus grand nombre d'entreprises (31 %). Le Québec regroupe les plus grandes exploitations avec une moyenne de 30 hectares, alors que la moyenne canadienne se situe à 15 hectares. Entre les années 2011 et 2021, le nombre d'entreprises au Canada a diminué de 43 % alors que les superficies cultivées ont baissé de 27 %. Parmi les provinces, c'est le Québec qui a connu la plus faible diminution du nombre d'entreprises (-32 %) et des superficies cultivées (-7 %) (tableau VIII).

Tableau VIII — Évolution des superficies des entreprises d'arbres de Noël et de leur nombre au Canada

Province	Superficies (ha)				Nombre d'entreprises			
	2011	2016	2021	Variation	2011	2016	2021	Variation
Québec	8 347	8 255	7 757	-7 %	379	343	257	-32 %
Nouvelle-Écosse	7 663	6 179	5 315	-31 %	447	319	213	-52 %
Ontario	5 955	4 456	3 258	-45 %	647	530	418	-35 %
Colombie-Britannique	2 621	2 016	1 272	-51 %	506	401	276	-45 %
Canada	28 315	23 787	20 559	-27 %	2 381	1 872	1 364	-43 %

Sources : Statistique Canada, recensements de l'agriculture de 2011, 2016 et 2021 ; compilation du MAPAQ.

1.1.4 PRODUCTION DE GAZON EN PLAQUES

Le gazon en plaques représente la quatrième production ornementale avec 26 M\$ en recettes monétaires du marché en 2019. Pour cette même année, on comptait 65 gazonnières⁸, une baisse de 13 % depuis l'année 2010.

⁸ Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles du MAPAQ.

Tableau IX — Principaux indicateurs du secteur du gazon en plaques

Indicateurs	2010	2014	2019	Évolution 2010-2019
Nombre d'entreprises*	75	74	65	-13 %
Superficie totale (ha)*	6 007	6 353	5 487	-9 %
Superficie cultivée pour la vente (ha)**	2 814	2 303	1 828	-35 %
Recettes du marché (M\$)**	34	31	26	-22 %

Sources : * Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles du MAPAQ.

** Statistique Canada, tableau 32-10-0034-01.

*** Statistique Canada, tableau 32-10-0045-01.

Près de 60 % des entreprises cultivent leurs végétaux sur moins de 50 hectares et 40 % le font sur 50 hectares et plus. Ces dernières occupaient 80 % des 5 487 hectares⁹ cultivés en gazon en 2019 (tableau IX). La majorité des entreprises de gazon se spécialisent dans cette production. Les superficies de gazon se trouvent principalement en Montérégie (28 %), dans les Laurentides (16 %) et dans Lanaudière (16 %).

LE QUÉBEC SE POSITIONNE AU DEUXIÈME RANG À L'ÉCHELLE CANADIENNE

Le Québec compte 22 % des superficies de gazon en plaques. La production est surtout concentrée en Ontario, où se trouvent 39 % des superficies canadiennes, alors que 18 % d'entre elles sont situées en Alberta. Entre les périodes 2010-2014 et 2015-2019, les superficies de gazon cultivées pour la vente ont diminué de 6 % à l'échelle canadienne. C'est au Québec que la baisse a été la plus marquée (-20 %), alors que l'Alberta a connu la plus forte croissance (tableau X).

Tableau X — Évolution des superficies cultivées pour la vente de gazon au Canada (en hectares)

Provinces	Moyenne 2010-2014	Moyenne 2015-2019	Variation
Québec	2 586	2 063	-20 %
Ontario	4 704	4 210	-11 %
Colombie-Britannique	534	562	5 %
Alberta	1 273	1 826	43 %
Canada	10 368	9 788	-6 %

* Source : Statistique Canada, tableau 32-10-0034-01; compilation du MAPAQ.

⁹ Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles du MAPAQ.

2 DEMANDE ET MARCHÉ QUÉBÉCOIS

2.1 DEMANDE DES CONSOMMATEURS

HAUSSE DES DÉPENSES DES CONSOMMATEURS POUR LES PRODUITS ET SERVICES ORNEMENTAUX

Entre les années 2010 et 2019, la dépense moyenne d'un ménage québécois pour les produits ornementaux¹⁰ a connu une croissance de 13 %. Elle est passée de 170 \$ à 192 \$. En 2019, le consommateur québécois a toutefois dépensé moins que le consommateur ontarien (240 \$) et le Canadien moyen (243 \$), dont les dépenses ont augmenté respectivement de 30 % et 14 % durant cette période. Ces augmentations s'expliquent surtout par la progression des prix, résultat d'une offre plus importante de produits à valeur ajoutée (ex. : aménagement floral complet en pot) chez les commerçants. En effet, au Canada, des années 2010 à 2019, les prix à la consommation ont augmenté de 17 % pour la catégorie des semences, des plantes et des fleurs coupées, ce qui équivaut au taux d'inflation (17 %). Pour tous les autres produits horticoles, la progression des prix s'est limitée à 3 %.

Selon un sondage Crop analysé par la firme MARCON, entre les années 2015 et 2019, une plus grande proportion de consommateurs québécois ont déclaré dépenser pour des produits ornementaux, mais également pour des services horticoles. La proportion de consommateurs qui ont dépensé pour des services d'entretien de pelouse est passée de 12 à 17 %, tandis qu'elle a progressé de 6 à 8 % pour des services d'aménagement paysager. Par ailleurs, Québec Vert (anciennement connu sous le nom de la Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec [FIHOQ]) estime les ventes de ces services horticoles en 2019 à 1,3 G\$ et à 3,3 G\$ pour les ventes provenant de la commercialisation¹¹.

2.2 MARCHÉ QUÉBÉCOIS

Il existe quatre principaux canaux de commercialisation qui permettent aux producteurs d'écouler leurs végétaux : 1) détaillants non spécialisés (quincailleries, magasins à grande surface et marchés d'alimentation), 2) détaillants spécialisés (jardinerie et fleuristerie), 3) services d'architecture et d'aménagement paysager et 4) ventes directes au public (vente à la ferme, propre jardinerie et marchés publics).

HAUSSE DES VENTES DE VÉGÉTAUX EN SERRE CHEZ LES DÉTAILLANTS NON SPÉCIALISÉS

Au Québec, les ventes de **végétaux en serre** aux détaillants non spécialisés ont atteint 57 M\$ en 2019¹². Entre les années 2010 et 2019, les ventes chez ces distributeurs ont progressé de 27 % alors que les ventes directes au public ont connu une hausse de 23 %. Avec 26 % des parts de ventes, le canal de distribution des détaillants non spécialisés rejoint celui des ventes directes au public (27 %). Ce dernier compte toujours pour la majorité des ventes, car plusieurs producteurs en serre commercialisent leurs végétaux directement à la ferme ou dans leur propre jardinerie. Particularité au Québec, les jardinerie et les fleuristerie réalisent 21 % des ventes, comparativement à 11 % à l'échelle canadienne. Entre les années 2010 et 2019, les ventes des grossistes ont presque doublé au Québec et représentent le deuxième plus important canal de commercialisation à l'échelle canadienne.

Au chapitre des **végétaux de pépinière**, les jardinerie demeurent le principal canal de distribution avec 26 % des ventes, qui ont atteint 23,5 M\$ en 2019¹³. La vente directe au public génère 25 % des ventes, suivie des paysagistes (20 %). La vente des arbres et des arbustes chez les détaillants non spécialisés demeure moins populaire au Québec (11 %) qu'ailleurs au Canada (16 %).

10 Ces produits comprennent les produits de serre et de pépinière, les fleurs coupées, les plantes décoratives, les semences, les engrais, les pesticides et les terreaux.

11 Ces services incluent les détaillants spécialisés, non spécialisés ainsi que les fournisseurs horticoles.

12 Statistique Canada, tableau 32-10-0022-01 – Ventes et reventes des produits horticoles selon le circuit de distribution.

13 Statistique Canada, tableau 32-10-0033-01 – Ventes et reventes des produits de pépinière selon le circuit de distribution.

Tableau XI — Ventes de végétaux en serre et en pépinière selon le canal de commercialisation

VÉGÉTAUX EN SERRE

Canaux de commercialisation	Québec Ventes 2019 (M\$)	Québec Croissance des ventes 2010-2019	Québec Parts des ventes en 2019	Canada Ventes 2019 (M\$)	Canada Croissance des ventes 2010-2019	Canada Parts des ventes en 2019
Magasins à succursales	57	27 %	26 %	436	20 %	28 %
Directement au public	59	23 %	27 %	220	-16 %	14 %
Fleuristes détaillants*	46	8 %	21 %	177	-2 %	11 %
Autres**	54	25 %	25 %	742	29 %	47 %
Total	215	21 %	100 %	1575	14 %	100 %

VÉGÉTAUX EN PÉPINIÈRE

Canaux de commercialisation	Québec Ventes 2019 (M\$)	Québec Croissance des ventes 2010-2019	Québec Parts des ventes en 2019	Canada Ventes 2019 (M\$)	Canada Croissance des ventes 2010-2019	Canada Parts des ventes en 2019
Centres de jardinage	24	25 %	26 %	116	-26 %	17 %
Paysagistes	18	-34 %	20 %	173	-1 %	26 %
Ventes directes au public	23	14 %	25 %	107	34 %	16 %
Magasins à succursales	10	107 %	11 %	109	21 %	16 %
Autres***	17	-47 %	19 %	174	-19 %	26 %
Total	91	-12 %	100 %	680	-5 %	100 %

* Les jardinerias sont incluses.

** Cette catégorie comprend les grossistes, les autres serres, le gouvernement et les organismes publics, les exportations et les autres circuits.

*** Cette catégorie comprend les gouvernements et organismes publics, les autres pépinières, les producteurs de fruits, les autres acheteurs et les exportations. Sources : Statistique Canada, tableaux 32-10-0022-01 et 32-10-0033-01.

Pour ce qui est du marché des **arbres de Noël**, en plus de l'exportation, qui demeure le principal canal de commercialisation, la vente s'effectue en partie par les jardinerias et les détaillants non spécialisés, dans des kiosques itinérants ou chez les producteurs.

Les statistiques sur les ventes de **gazon en plaques** ne sont pas compilées. Toutefois, le marché est principalement lié à la construction domiciliaire. Au Québec, entre les années 2010 et 2019, la construction de maisons unifamiliales a connu une baisse de 55 % alors que la construction de condominiums et d'appartements a augmenté de 37 %¹⁴. En plus d'une baisse de la construction, les nouveaux terrains résidentiels sont plus petits, ce qui pourrait limiter les ventes de gazon en plaques.

¹⁴ Société canadienne d'hypothèques et de logement.

2.3 TENDANCES DES MARCHÉS

Le marché des plantes pour l'embellissement est en mutation. Le consommateur recherche davantage les produits prêts à décorer et à valeur ajoutée pour la terrasse et la cour extérieure. Par ailleurs, le marché de l'agriculture urbaine progresse au Québec¹⁵. Les ventes de fleurs annuelles ont connu une croissance de 22 % entre les années 2010 et 2019, mais celles des plantes potagères ont augmenté davantage (33 %) ¹⁶. Le consommateur recherche également des végétaux qui possèdent d'autres caractéristiques utilitaires, que ce soit pour son alimentation ou pour un usage domestique, médicinal ou cosmétique.

Par ailleurs, les infrastructures végétalisées, les phytotechnologies et les pratiques de verdissement¹⁷ offrent des solutions pour contrer les problèmes environnementaux ainsi que pour aider les municipalités à faire face aux changements climatiques et à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre (GES).

Selon la firme MARCON¹⁸, ce marché potentiel est estimé à 491 M\$ pour la gestion des eaux pluviales et à 428 M\$ pour la lutte contre les changements climatiques et les îlots de chaleur. Enfin, 351 municipalités en 2019 ont participé au Programme de classification horticole des Fleurons du Québec, qui souligne les efforts d'embellissement et de verdissement des municipalités.

¹⁵ *Portrait de l'agriculture urbaine commerciale au Québec*, CRETAU, 2018.

¹⁶ Statistique Canada, tableau 32-10-0246-01.

¹⁷ Elles comprennent, sans s'y limiter, le verdissement des bâtiments (toits verts, murs végétaux, etc.), des voies de circulation, des espaces publics et des corridors récréatifs ainsi que les systèmes végétalisés de gestion des eaux pluviales.

¹⁸ *Étude et plan de développement des marchés émergents en horticulture ornementale, liés aux bienfaits sur la santé et à l'environnement*, MARCON, 2018.

3. ÉCHANGES COMMERCIAUX

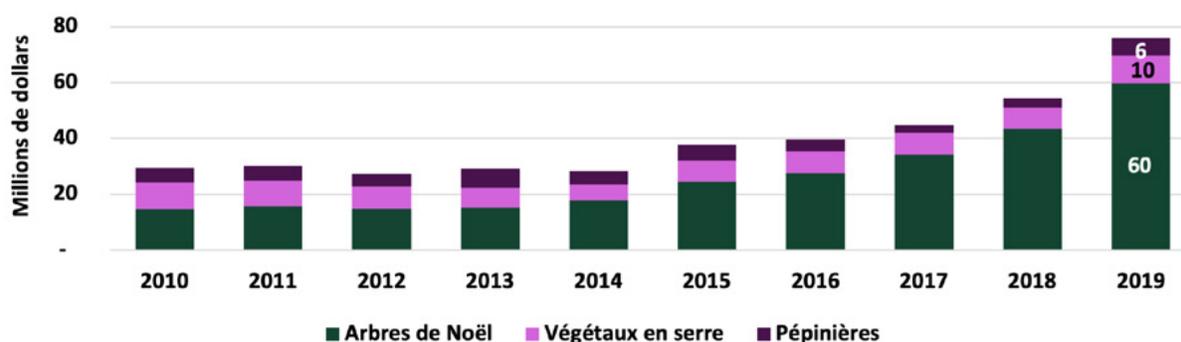
LE QUÉBEC : UN GRAND EXPORTATEUR D'ARBRES DE NOËL

Au Québec, la valeur des exportations de végétaux d'ornement a enregistré une hausse de 158 % au cours des dix dernières années pour atteindre 76 M\$ en 2019. Cette situation s'explique particulièrement par le succès des exportations d'arbres de Noël, qui ont plus que quadruplé entre les années 2010 et 2019 pour atteindre 60 M\$, soit 79 % des exportations québécoises de végétaux d'ornement (figure 4). Cela représente également 73 % des exportations canadiennes d'arbres de Noël.

Presque tous les arbres de Noël exportés (98 %) sont envoyés aux États-Unis, où la production est en déclin. D'ailleurs, le Québec contribue à faire du Canada le deuxième exportateur mondial d'arbres de Noël.

Pour les végétaux en serre et en pépinière, entre les années 2010 et 2019, la valeur des exportations québécoises a augmenté respectivement de 3 % et 21 % pour s'établir à 10 M\$ et à 6 M\$ en 2019. À l'échelle canadienne, la croissance a été plus rapide (106 % et 53 %) (annexe 2).

Figure 4 — Exportations québécoises de végétaux d'ornement



Source : Global Trade Tracker; compilation du MAPAQ.

PEU D'IMPORTATION AU QUÉBEC

En 2019, le Québec recevait seulement 9 % des importations canadiennes pour une valeur de 57 M\$. Ce sont surtout des végétaux en serre qui sont importés (51 M\$), particulièrement des fleurs et des feuillages coupés (45 %) de la Colombie et de l'Équateur pour le marché de la fleuristerie, des bulbes dormants (36 %) en majorité des Pays-Bas et des plantes vertes des États-Unis (19 %).

Pour ce qui est des végétaux de pépinière, le Québec en a importé pour près de 6 M\$ en 2019, une hausse de 24 % depuis l'année 2010. Ce sont principalement des boutures de végétaux non enracinées (43 %) importées en majorité des États-Unis. Le Québec étant un grand producteur d'arbres de Noël canadien, les importations ont plutôt eu tendance à diminuer pour atteindre une valeur d'environ 62 000 \$ en 2019.

Ces données ne fournissent toutefois qu'un aperçu des végétaux d'ornement importés qui sont vendus dans les commerces québécois. En effet, nous ne disposons pas d'information sur les produits importés par d'autres provinces, principalement l'Ontario, qui font par la suite l'objet d'un commerce interprovincial avec le Québec.

4. RETOMBÉES ÉCONOMIQUES

UN SECTEUR CRÉATEUR D'EMPLOIS

La production ornementale génère des retombées économiques au Québec sous forme de valeur ajoutée¹⁹ et d'emplois²⁰. Ces retombées sont classées en effets directs et indirects. Les premiers permettent d'apprécier les rémunérations générées directement par le secteur de la production ornementale. Les seconds représentent les retombées constatées chez les entreprises qui fournissent des intrants et chez les fournisseurs subséquents. En plus de la production, l'industrie ornementale comprend le secteur des services et de la commercialisation. Les retombées économiques ont été calculées uniquement pour la partie production.

En 2019, la valeur ajoutée directe de la production ornementale s'est élevée à environ 170 M\$, dont 57 % ont été versés en salaires et en traitements pour près de 3000 emplois (équivalents temps complet) créés directement par le secteur. Lorsqu'on y ajoute la valeur ajoutée indirecte de 120 M\$, les retombées économiques du secteur s'élèvent à 290 M\$. Comparativement à l'ensemble de l'agriculture québécoise, les retombées économiques de la production ornementale sont importantes en termes d'emplois. En effet, pour 10 M\$ de ventes des producteurs, le secteur génère 137 emplois par rapport à 84 emplois pour l'ensemble de l'agriculture québécoise.

Le contenu québécois²¹, quant à lui, s'élève à 282 M\$. Cette somme correspond à 71 % de la valeur totale des ventes des producteurs (396 M\$²²). Ainsi, pour chaque dollar dépensé par les consommateurs en produits ornementaux, 71 cents ont servi à rémunérer des travailleurs et à rétribuer des entreprises québécoises (produits et services du Québec). Les 29 cents restants ont payé principalement les importations d'intrants agricoles et non agricoles utilisés pour approvisionner le secteur de la production ornementale. À titre de comparaison, le contenu québécois pour l'ensemble de l'agriculture québécoise représente 66 % de la valeur des ventes des producteurs du secteur.

Tableau XII — Conséquences économiques²³ liées à la production ornementale au Québec en 2019

	Effets directs	Effets indirects	Effets totaux
Main-d'œuvre (années-personnes)	4 108	1 338	5 446
Salariés	2 996	1 130	4 126
Autres travailleurs	1 113	207	1 320
Valeur ajoutée aux prix de base (k\$)	169 578	120 124	289 702
Taxes indirectes	-	4 219	4 219
Subventions	-11 233	-1 148	-12 381
Variation des stocks	-	3 073	3 073
Importations	-	111 713	111 713
Valeur de la production nette des subventions	-	-	396 326

Source : retombées économiques et contenu québécois mesurés à partir du modèle intersectoriel de l'Institut de la statistique du Québec; compilation du MAPAQ.

- ¹⁹ La valeur ajoutée correspond à la somme des rémunérations des facteurs de production, soit les salaires et traitements avant impôts, le revenu mixte brut (revenu des propriétaires des entreprises non constituées en sociétés) et les autres revenus bruts avant impôts (revenus des sociétés et des entreprises, amortissement, épuisement, charges patronales, avantages sociaux, etc.).
- ²⁰ En équivalents temps complet; par exemple, deux emplois saisonniers à mi-temps correspondent à un emploi en années-personnes.
- ²¹ Le contenu québécois correspond à la valeur ajoutée au prix de base, plus les taxes indirectes, moins la subvention.
- ²² Ce montant est supérieur aux recettes du marché (343 M\$), car il inclut notamment les ventes entre les fermes, le travail à forfait et les ventes d'autres produits agricoles.
- ²³ Les dépenses d'exploitation (398 millions de dollars) qui ont servi au calcul des retombées économiques ont été estimées à partir de la Base de données financières des exploitations agricoles canadiennes de Statistique Canada.

5. COMPÉTITIVITÉ

5.1 PARTS DE MARCHÉ DE L'HORTICULTURE ORNEMENTALE

BAISSE DE L'IMPORTANCE RELATIVE DE LA PRODUCTION ORNEMENTALE DANS LES RECETTES MONÉTAIRES DES CULTURES AU CANADA

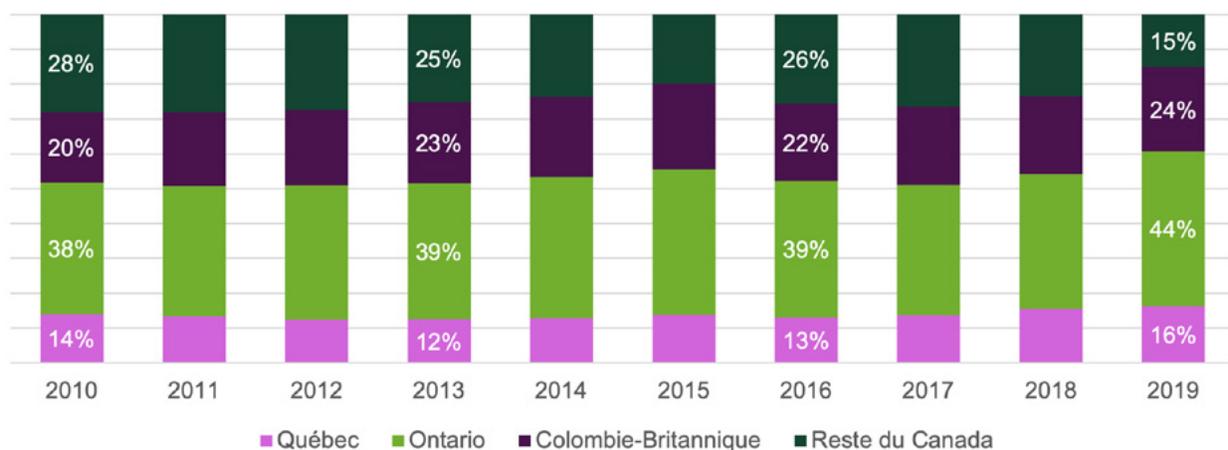
La production de plantes ornementales au Canada a généré des recettes monétaires du marché de 2,1 G\$ en 2019. Il s'agit d'une croissance de 15 % par rapport à l'année 2010. Cette hausse a toutefois été moins importante que celle de l'ensemble des cultures (+65 %) sur la même période. Ainsi, avec des parts qui passent de 8 % à 6 %, l'horticulture ornementale au Canada perd de son importance dans les recettes monétaires du marché liées à l'ensemble des cultures.

LE QUÉBEC A SU MAINTENIR SES PARTS DE MARCHÉ

Au Québec, les recettes monétaires du marché de la production de plantes ornementales sont estimées à 343 M\$ en 2019, une croissance de près de 17 % par rapport à l'année 2010. En Ontario et en Colombie-Britannique, la valeur des recettes monétaires du marché a aussi augmenté respectivement de 18 % et de 19 % durant cette période.

L'Ontario se classe au premier rang avec 44 % des parts du marché canadien en 2019 (938 M\$), suivi de la Colombie-Britannique avec 24 % (510 M\$) (figure 5). Face à ses concurrents, le Québec a su maintenir et consolider ses parts de marché (14 % en moyenne des années 2010 à 2019) en dépit des dynamiques différentes dans les quatre secteurs de l'horticulture ornementale au Québec. En effet, les bonnes performances dans les secteurs des végétaux en serre et des arbres de Noël ont permis de compenser le recul des recettes monétaires du marché dans les secteurs des pépinières et du gazon en plaques. L'évolution des recettes monétaires du marché dans le secteur ornemental au Canada est principalement influencée par les végétaux en serre, qui demeurent le principal secteur d'activité en production de plantes ornementales.

Figure 5 — Part relative des principales provinces dans les recettes monétaires agricoles provenant du marché dans le secteur de l'horticulture ornementale canadien

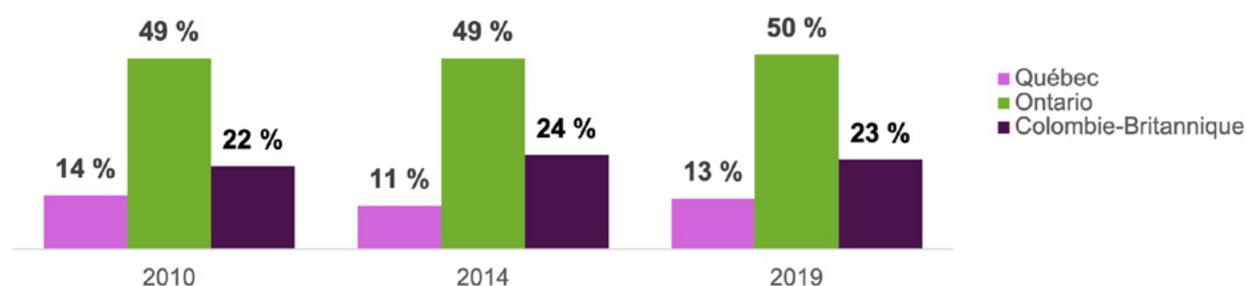


Source : Statistique Canada, tableau 32-10-0045-01; compilation du MAPAQ.

5.1.1 PARTS DE MARCHÉ DES VÉGÉTAUX EN SERRE

Avec 50 % des recettes monétaires du marché (672 M\$) en 2019, l'Ontario est le leader canadien dans le secteur des végétaux en serre, suivi de la Colombie-Britannique avec 23 % (309 M\$) et du Québec avec 13 % (175 M\$) (figure 6). Au cours de la période 2010-2019, le Québec a connu une hausse de 18 % de ses recettes monétaires du marché, alors que celles de l'Ontario et de la Colombie-Britannique ont augmenté de 27 % et 34 % respectivement.

Figure 6 — Parts de marché des végétaux en serre entre les années 2010 et 2019



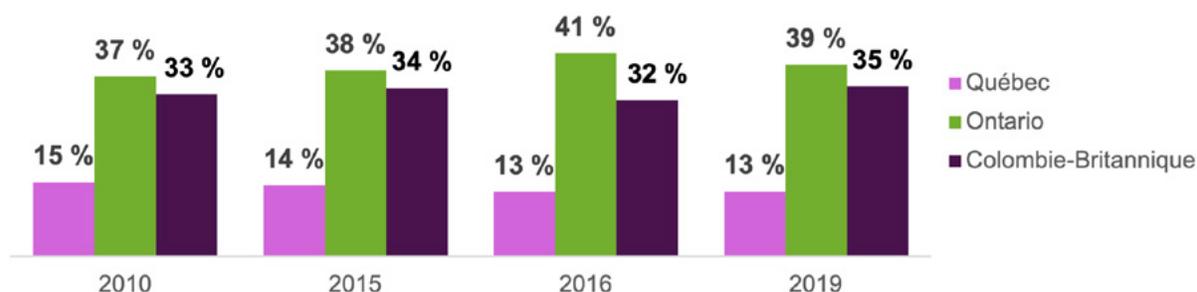
Source : Statistique Canada, tableau 32-10-0045-01; compilation du MAPAQ.

5.1.2 PARTS DE MARCHÉ DES PÉPINIÈRES

LE QUÉBEC MAINTIEN SES PARTS DE MARCHÉ DEPUIS L'ANNÉE 2016

La production en pépinière est le deuxième plus important secteur de l'horticulture ornementale au Canada. En 2019, elle représentait 20 % des recettes monétaires du marché de la production de plantes ornementales au Québec, 21 % de celles en Ontario et 35 % de celles en Colombie-Britannique. En 2019, l'Ontario dominait le secteur des pépinières au Canada avec des recettes monétaires du marché de 199 M\$, suivi de la Colombie-Britannique (177 M\$) et du Québec (67 M\$). Au Québec, ce secteur a connu une hausse de 2 % de ses recettes monétaires du marché entre les années 2010 et 2015 et de 3 % durant la période 2016-2019, malgré le retrait des pépinières forestières en 2016. Pour cette dernière période, les parts de marché du Québec à l'échelle canadienne sont restées stables (13 %). Celles de l'Ontario ont diminué (39 %) alors que celles de la Colombie-Britannique ont augmenté (35 %) (figure 7).

Figure 7 – Parts de marché des pépinières entre les années 2010 et 2019



Source : Statistique Canada, tableau 32-10-0045-01; compilation du MAPAQ.

5.1.3 PARTS DE MARCHÉ DES ARBRES DE NOËL

LE QUÉBEC, CHEF DE FILE CANADIEN

Au Canada, le Québec domine le marché des arbres de Noël avec 54 % (74 M\$) des recettes monétaires du marché en 2019. Il est suivi de la Nouvelle-Écosse (13 % et 17 M\$) et de l'Ontario (12 % et 16 M\$). Entre les années 2010 et 2019, les recettes au Québec ont augmenté de 193 %, et ses parts de marché sont passées de 44 % à 54 %. Selon les recensements de l'agriculture de 2011 et 2021, la part du Québec dans les superficies canadiennes d'arbres de Noël a aussi connu une hausse. Elle est passée de 29 % à 38 %²⁴. Principal vecteur des exportations québécoises de produits ornementaux, ce secteur doit composer avec les fluctuations du dollar canadien en plus de s'adapter à la demande pour les arbres de Noël artificiels.

5.1.4 PARTS DE MARCHÉ DU GAZON EN PLAQUES

LE SECTEUR DU GAZON : DEUXIÈME AU CANADA MALGRÉ LA PERTE DE PARTS DE MARCHÉ DEPUIS L'ANNÉE 2010

En 2019, les ventes totales de gazon en plaques au Québec s'établissaient à 27 M\$. La province se situait au deuxième rang après l'Ontario (53 M\$) tandis que l'Alberta arrivait au troisième rang (24 M\$)²⁵. Le Québec a connu une baisse de ses parts de marché entre les années 2010 (24 %) et 2014 (20 %). Il enregistre toutefois une relative stabilité depuis l'année 2015 (20 %). L'Ontario, le principal fournisseur de gazon, a augmenté ses parts de marché entre les années 2010 (38 %) et 2014 (44 %), puis a connu une diminution pour atteindre 39 % des parts en 2019²⁶.

La baisse des recettes monétaires du marché du Québec et de l'Ontario pourrait s'expliquer en partie par la reconfiguration du marché de la construction neuve. Ce marché est directement lié à l'aménagement de nouveaux terrains résidentiels, y compris l'ajout de gazon en plaques. En effet, les logements individuels ont cédé la place à des logements multiples (jumelés et condos), ce qui laisse moins d'espace de terrain à aménager.

5.2 DÉPENSES D'EXPLOITATION

5.2.1 DÉPENSES D'EXPLOITATION DU SECTEUR DES VÉGÉTAUX EN SERRE

LA PART DES DÉPENSES EN COMBUSTIBLES EST PLUS ÉLEVÉE AU QUÉBEC

En comparant deux périodes (2010-2014 et 2015-2019), on observe une amélioration des marges bénéficiaires au Québec (+9 %), en Ontario (+3 %) et en Colombie-Britannique (+19 %). Au Québec, les dépenses d'exploitation ont baissé pour passer de 76 % à 64 % du total des revenus hors revente²⁷ (tableau XIII). Cette diminution est surtout attribuable à la réduction des autres dépenses d'exploitation et des salaires. Le coût de l'énergie représente un enjeu important dans le secteur serricole. Durant la période de 2015 à 2019, la part des dépenses d'électricité était équivalente dans les trois provinces, mais la part des dépenses en combustibles était plus élevée au Québec et en Ontario à cause d'un climat plus froid qu'en Colombie-Britannique.

²⁴ Statistique Canada, recensements de l'agriculture de 2011 et 2021; compilation du MAPAQ.

²⁵ Statistique Canada, tableau : 32-10-0034-01 – Estimations de la superficie, des ventes et des reventes de gazon.

²⁶ Statistique Canada, tableau : 32-10-0045-01 – Recettes monétaires agricoles, annuel (x 1000).

²⁷ Statistique Canada définit la revente comme un processus qui consiste à acheter des arbres, des arbustes, des plants, des graines, des semis, des boutures, etc. et à les revendre peu de temps après sans d'importantes dépenses d'entretien.

Tableau XIII — Dépenses d'exploitation et marges de production hors revente pour les végétaux en serre des principales provinces, entre 2010-2014 et 2015-2019

PART DANS LE TOTAL DES REVENUS HORS REVENTE (%)

	Québec 2010-2014	Québec 2015-2019	Ontario 2010-2014	Ontario 2015-2019	Colombie- Britannique 2010-2014	Colombie- Britannique 2015-2019
Total des dépenses d'exploitation	76	64	81	78	79	60
Achats de matériel végétal pour la culture	15	14	20	18	16	13
Rémunération annuelle brute*	28	23	27	24	26	19
Électricité	2	2	2	2	2	2
Dépenses totales de combustible	7	5	6	5	4	3
Autres dépenses de culture	7	8	9	12	11	9
Autres dépenses d'exploitation**	17	12	18	16	20	14
Marge de production***	24	36	19	22	21	40

* Elle inclut les salaires (employés, propriétaires et membres de la famille), mais elle exclut les employés affectés à la vente au détail et à l'administration.

** Ces dépenses comprennent les intérêts, les taxes foncières, les frais d'assurances et de publicité, les réparations des bâtiments, de la machinerie, de l'équipement et des véhicules agricoles, les travaux à forfait de même que les services de télécommunication.

*** Avant amortissement.

Sources : Statistique Canada, tableaux 32-10-0023-01 et 32-10-0025-01; compilation du MAPAQ.

Au Québec, la majorité des entreprises de végétaux en serre de petite et moyenne taille utilisent le mazout ou le propane pour chauffer leurs serres. Ces deux combustibles sont plus dispendieux et émettent plus de gaz à effet de serre que le gaz naturel couramment utilisé en Ontario. Pour réduire leurs coûts d'énergie, un certain nombre d'entreprises ornementales ont converti leurs systèmes de chauffage pour se tourner vers la biomasse. Les grandes entreprises utilisent plus d'énergies à faible coût (biomasse ou gaz naturel). Une modernisation des complexes de serres, puisque la majorité des serres ont près de 25 ans²⁸, permettrait d'améliorer leur efficacité énergétique et de réduire les coûts d'énergie.

5.2.2 DÉPENSES D'EXPLOITATION DES PÉPINIÈRES ET DU GAZON EN PLAQUES

LES PÉPINIÉRISTES QUÉBÉCOIS ONT DES DÉPENSES EN MAIN-D'ŒUVRE PLUS ÉLEVÉES

En comparant deux périodes (2010-2015 et 2016-2019), l'analyse des marges d'exploitation indique que la Colombie-Britannique est plus performante (tableau XIV). Le poids de ce secteur dans les recettes monétaires du marché de la production ornementale de cette province (33 %) est plus important que dans les autres provinces. Entre les deux périodes, les trois provinces ont aussi augmenté leur marge. Toutefois, cette tendance peut être partiellement liée à l'exclusion en 2016 des pépinières forestières de l'enquête de Statistique Canada.

²⁸ *Infrastructures et adoptions technologiques sur les entreprises serricoles du Québec (légumes et production ornementale)*, octobre 2011, Groupe AGÉCO.

Tableau XIV — Dépenses d'exploitation et marge moyenne hors revente pour le secteur des pépinières dans les principales provinces entre 2010-2015 et 2016-2019

PART DANS LE TOTAL DES REVENUS HORS REVENTE (%)

	Québec 2010-2015	Québec 2016-2019	Ontario 2010-2015	Ontario 2016-2019	Colombie- Britannique 2010-2015	Colombie- Britannique 2016-2019
Total des dépenses d'exploitation	95	91	99,5	97	85	82
Achats de matériel végétal pour la culture	17	27	16	20	13	14
Rémunération annuelle brute*	43	39	43	40	37	30
Autres dépenses d'exploitation**	35	16	41	23	36	24
Marge de production***	5	9	0,5	3	15	18

* Elle inclut les salaires (employés, propriétaires et membres de la famille), mais elle exclut les employés affectés à la vente au détail et à l'administration.

** Ces dépenses comprennent les intérêts, les taxes foncières, les frais d'assurances et de publicité, les réparations des bâtiments, de la machinerie, de l'équipement et des véhicules agricoles, les travaux à forfait de même que les services de télécommunication.

*** Avant amortissement.

Sources : Statistique Canada, tableaux 32-10-0023-01 et 32-10-0025-01; compilation du MAPAQ.

Les entreprises de la Colombie-Britannique ont en moyenne les marges les plus importantes durant les deux périodes. Notons que la part des dépenses en achats de matériel végétal et en main-d'œuvre est plus élevée au Québec que dans les autres provinces. Pour ce qui est du coût de la main-d'œuvre, les ratios sont élevés et similaires pour le Québec et l'Ontario. La faible mécanisation des pépiniéristes au Québec pourrait expliquer en partie les coûts plus élevés de main-d'œuvre.

Dans le secteur du gazon en plaques, pour la période de 2016 à 2019, les entreprises albertaines ont de meilleures marges (32 %) que celles du Québec (20 %) et de l'Ontario (22 %). C'est au Québec que les dépenses liées à la main-d'œuvre sont les plus élevées (35 %), comparativement à l'Alberta (22 %) et à l'Ontario (27 %). Les données sur les dépenses d'exploitation des entreprises d'arbres de Noël ne sont pas disponibles.

6. SITUATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

6.1 SOUTIEN GOUVERNEMENTAL

Afin de gérer les risques associés à l'instabilité des marchés, à la perte de production ou à la hausse des coûts de production, les entreprises de production ornementale peuvent obtenir un soutien gouvernemental au moyen des programmes de gestion des risques administrés par La Financière agricole du Québec (FADQ). Depuis l'année 2010, environ 40 % à 50 % des entreprises spécialisées du secteur ont recours à l'un ou l'autre de ces programmes (annexe 3). Sur une période de 10 ans, la contribution gouvernementale s'élève à 110,4 M\$ pour une moyenne annuelle de 11 M\$ (tableau XV).

Tableau XV — Contribution gouvernementale aux entreprises de production ornementale

Programmes	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019*
Agri-stabilité	4,2	5,6	5,7	2,7	3,3	0,7	1,8	1,7	0,7	1,4
Agri-investissement	2,3	2,4	2,5	1,7	1,6	1,7	1,8	1,8	1,7	1,6
Agri-Québec	4,6	4,7	4,9	5,8	5,8	6,4	6,8	7,0	7,6	7,6
Agri-Québec Plus	0,0	0,0	0,0	0,4	0,4	0,3	0,3	0,4	0,2	0,3
Montants totaux versés	11,1	12,6	13,1	10,6	11,2	9,2	10,6	10,9	10,1	11,0

Source : La Financière agricole du Québec; compilation du MAPAQ.

* Les données pour l'année 2019 sont préliminaires. Il reste un nombre important de dossiers à traiter.

Depuis l'année 2013, divers autres programmes d'aide financière ont soutenu les entreprises de production ornementale. Pour convertir leur système de chauffage et réduire leurs émissions de GES, neuf entreprises serricoles ont obtenu une aide financière (4,7 M\$) de Transition énergétique Québec, ce qui a donné lieu à une réduction de 4 724 tonnes équivalent CO₂ par an. De plus, depuis l'année 2017, le Programme de soutien aux investissements en matière de bien-être animal et d'efficacité énergétique du MAPAQ a soutenu 46 entreprises spécialisées en production ornementale. Par ailleurs, une vingtaine d'entreprises se sont inscrites au Programme de rabais d'électricité pour favoriser le développement des serres du ministère des Finances pour des investissements de près de 12 M\$. Ce programme a été mis en place pour stimuler les investissements dans les serres et depuis le mois de janvier 2020, il est sous la responsabilité du MAPAQ.

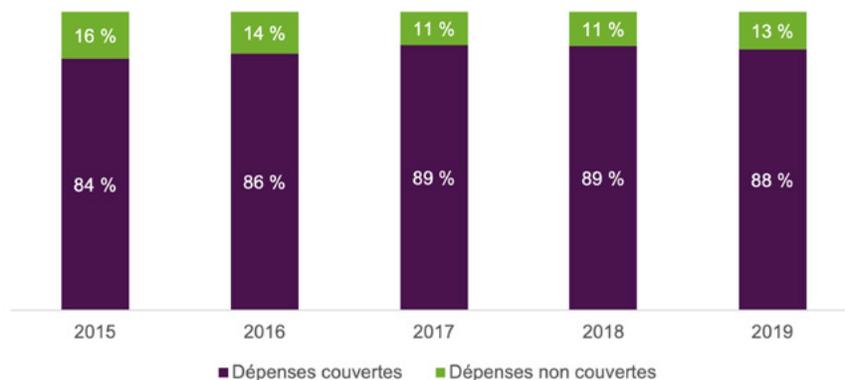
6.2 RENTABILITÉ DES ENTREPRISES

PROGRESSION DES ENTREPRISES ORNEMENTALES

Entre les années 2015 et 2019, selon les données de la FADQ, en moyenne, 313 entreprises de production ornementale ont participé au programme Agri-stabilité. Ajoutons cependant qu'une tendance baissière du nombre d'adhésions a été observée durant cette même période.

Pendant ces années, les entreprises du secteur ont, en général, amélioré leur rentabilité. Le pourcentage d'entreprises qui couvrent leurs dépenses est passé de 84 % en 2015 à environ 88 % en 2019 (figure 8).

Figure 8 — Répartition des entreprises de production ornementale selon la couverture de leurs dépenses en 2015-2019



Source : La Financière agricole du Québec, programme Agri-stabilité; compilation du MAPAQ.

Ce résultat est en partie attribuable à l'accroissement du revenu net moyen, qui a augmenté de près de 50 % entre les années 2015 et 2019. Il est en effet passé de quelque 125 000 \$ à près de 186 000 \$ (figure 9).

Figure 9 — Revenu net moyen des entreprises de production ornementale en 2015-2019



Note : les entreprises de production ornementale en plein champ comprennent les entreprises dans les secteurs des pépinières, du gazon et des arbres de Noël.

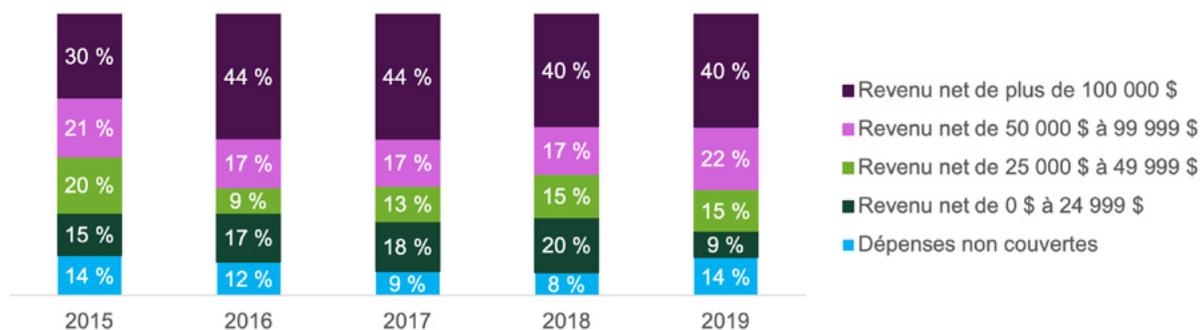
Source : La Financière agricole du Québec, programme Agri-stabilité; compilation du MAPAQ.

Il faut cependant demeurer prudent quant à l'interprétation de cette hausse. Il est possible qu'elle s'explique par une amélioration de l'efficacité générale des entreprises. La part des exploitations qui génèrent des revenus nets de plus de 50 000 \$ est passée de 53 % à 65 % entre les années 2015 et 2019, alors que le nombre d'entreprises a tendance à diminuer. En supposant que les exploitants qui se sont retirés étaient les moins efficaces, il se peut que la croissance du revenu net moyen soit en partie attribuable à la cessation des activités de ces entreprises. Une autre explication pourrait simplement être la présence d'une bonne année ou d'une année plus difficile. D'ailleurs, le revenu net moyen des entreprises d'horticulture ornementale en plein champ (y compris les entreprises de production d'arbres de Noël) a atteint un sommet de 266 000 \$ en 2019.

Le pourcentage d'entreprises de production ornementale qui réalisent des revenus nets supérieurs à 100 000 \$ a connu une hausse importante entre les années 2015 et 2019, autant pour les serres que pour les entreprises de plein champ (figures 10 et 11).

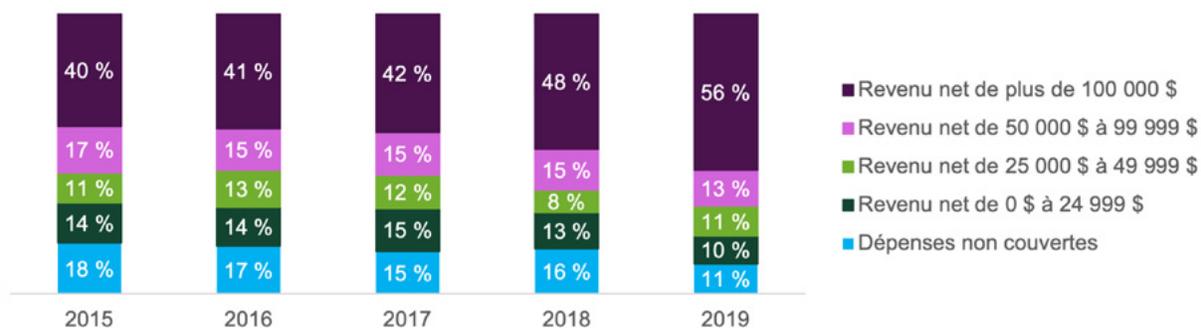
Par ailleurs, notons qu'en moyenne, les entreprises en plein champ ont des revenus nets plus élevés que les exploitations qui produisent des végétaux en serre. Toutefois, ces dernières couvrent davantage leurs dépenses, à l'exception de l'année 2019.

Figure 10 — Répartition des entreprises de production de végétaux en serre selon la couverture de leurs dépenses en 2015-2019



Source : La Financière agricole du Québec, programme Agri-stabilité; compilation du MAPAQ.

Figure 11 — Répartition des entreprises de production ornementale de plein champ selon la couverture de leurs dépenses en 2015-2019



Source : La Financière agricole du Québec, programme Agri-stabilité; compilation du MAPAQ.

7 RECHERCHE ET INNOVATION

7.1 INVESTISSEMENTS EN RECHERCHE ET INNOVATION

HAUSSE DES INVESTISSEMENTS EN RECHERCHE ET INNOVATION AU QUÉBEC

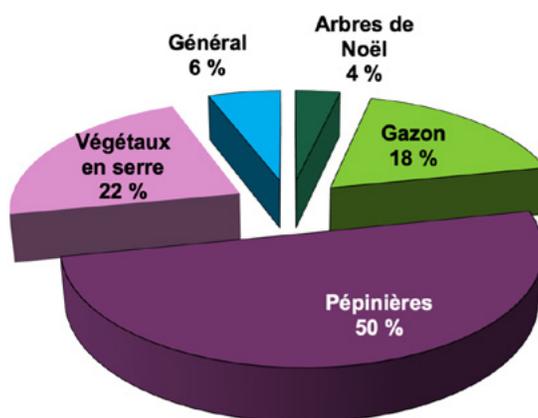
Les acteurs de la recherche et de l'innovation (R-I) en horticulture ornementale viennent de plusieurs organisations, dont les principales sont l'Université du Québec à Montréal, l'Université Laval, l'Institut de recherche en biologie végétale de l'Université de Montréal et l'Institut québécois du développement de l'horticulture ornementale (IQDHO).

Créé en 1990, l'IQDHO est un organisme privé sans but lucratif issu d'un partenariat entre le MAPAQ et Québec Vert. Ce centre d'expertise contribue à l'innovation et au transfert des connaissances nécessaires au développement durable de la production ornementale québécoise. Pour la période de 2010 à 2019, le MAPAQ a versé 4,5 M\$ à cet organisme pour soutenir son fonctionnement.

Au Québec, entre les années 2009 et 2018²⁹, un total de 144 projets de R-I en horticulture ornementale ont été réalisés pour une valeur de 11,8 M\$ (annexe 4). Soulignons qu'au cours des cinq dernières années, la valeur des investissements a augmenté de 66 % par rapport à la période 2009-2013. Le financement provenait du gouvernement provincial (30 %), du gouvernement fédéral (17 %), de l'industrie (7 %) et d'autres organisations (46 %).

Au cours de cette période, c'est le secteur des pépinières qui a obtenu la plus grande part des investissements en R-I, soit 50 % (6 M\$) (figure 12). Bien que les végétaux en serre représentent la plus importante production ornementale au Québec en termes de recettes monétaires du marché, moins de 25 % (2,6 M\$) des sommes en R-I leur ont été consacrées. Les principaux projets de recherche dans ce secteur ont porté notamment sur la gestion des cultures, la fertilisation et l'efficacité énergétique (23 projets, 60 % du budget de R-I). Les efforts en phytoprotection ont également été importants, avec la réalisation de près de 25 projets entre les années 2009 et 2018, ce qui correspond à 34 % des investissements.

Figure 12 — Répartition des investissements en R-I dans le secteur de l'horticulture ornementale



Sources : organismes fédéraux, centres de recherche du Québec, banque du Système d'information sur la recherche universitaire, OURANOS, projets de recherche financés par le MAPAQ et compilation du MAPAQ.

²⁹ En raison de données incomplètes dans la banque du Système d'information sur la recherche universitaire pour l'année 2019, nous avons choisi d'étudier la période 2009-2018.

Dans le secteur des pépinières, les projets ont porté principalement sur la phytoprotection (près de 20 projets) et la gestion des cultures (15 projets). Les projets sur les infrastructures végétalisées ont obtenu près de 40 % des sommes investies en R-I dans le secteur. Ils ont surtout été réalisés au cours des cinq dernières années. Avec la Chaire de leadership en enseignement sur les infrastructures végétalisées Jean Tremblay, récemment créée à l'Université Laval, les investissements dans ce secteur devraient s'accroître.

Dans le secteur du gazon, près de la moitié des projets (six projets) ont été consacrés à la fertilisation et ont obtenu près de 50 % des investissements. Pour les projets sur les arbres de Noël, la majorité des dépenses en R-I ont concerné la phytoprotection (74 %) et la gestion des cultures (24 %).

7.2 PRINCIPALES INNOVATIONS AU QUÉBEC

Plusieurs progrès marquants ont été réalisés ces dernières années. Par exemple, la lutte biologique et intégrée en horticulture ornementale suscite un intérêt grandissant chez les producteurs du Québec. Plus d'ennemis naturels sont introduits dans les serres pour combattre les ravageurs, ce qui procure l'avantage de réduire les risques pour la santé des travailleurs et les impacts sur l'environnement.

De plus, différents programmes d'irrigation et de placement des engrais à libération contrôlée ont été évalués dans les pépinières. L'utilisation de chaux soufrée et d'huile minérale pourrait être un moyen de contrôler la surproduction de semences dans la culture de cèdre. Des stratégies pour optimiser l'utilisation de l'azote ont aussi été développées dans le secteur de la production de gazon, et des rampes horizontales et verticales ont été conçues pour réduire la dérive des pesticides dans la production d'arbres de Noël. Enfin, de nouvelles connaissances ont été acquises sur les maladies foliaires des arbres de Noël. Elles permettront éventuellement de développer des outils de détection de pointe pour améliorer les stratégies de pulvérisation.

7.3 PRIORITÉS DE RECHERCHE

Afin d'orienter les travaux de R-I, des priorités de recherche ont été définies. Elles portent sur les aspects suivants : mise en marché, efficacité énergétique, phytotechnologies, phytoprotection, gestion durable de l'eau, des matières fertilisantes et des matières résiduelles, infrastructures végétalisées et agriculture urbaine (annexe 5).

8 RELÈVE, FORMATION ET MAIN-D'ŒUVRE

8.1 RELÈVE ET FORMATION

UNE RELÈVE PLUS SCOLARISÉE

Selon le Recensement de la relève agricole établie 2016, environ 16 % des entreprises québécoises de production ornementale et de cultures abritées³⁰ appartenaient à une personne de moins de 40 ans. La proportion s'élevait à 22 % pour l'ensemble des secteurs agricoles. La production ornementale attire plus de femmes puisque la proportion de jeunes agricultrices établies dans ce secteur (33 %) est plus marquée que dans l'ensemble des productions agricoles (27 %). La relève dans ce secteur possède le plus souvent un diplôme d'études universitaires (25 %) ou collégiales (37 %). Ces proportions atteignent respectivement 14 % et 32 % pour l'ensemble des productions agricoles. C'est le secteur de la production ornementale, à égalité avec celui des bovins laitiers, qui compte la plus grande part de jeunes titulaires d'un diplôme postsecondaire (89 %). Pour s'établir dans le secteur, 41 % des jeunes de la relève ont choisi de démarrer une entreprise. Près de la moitié (48 %) de la relève en production ornementale s'est établie grâce à un transfert familial, alors que la proportion est de 56 % pour l'ensemble des productions agricoles.

La relève est plus âgée dans le secteur. En effet, 62 % des jeunes de la relève ont de 35 à 39 ans, alors que la proportion se situe à 56 % pour l'ensemble des productions agricoles. Les entreprises spécialisées en production d'arbres de Noël avaient un taux de relève de 8 %, alors qu'il était de 10 % pour les entreprises de gazon en plaques, les pépinières et les entreprises qui cultivent des végétaux de serre (tableau XVI). Au chapitre de la formation, deux programmes d'apprentissage en milieu de travail permettent de développer et de reconnaître des compétences liées à l'exercice d'un métier : ouvrier serricole³¹ et ouvrier en aménagement paysager³². Des années 2009 à 2016, ce sont plus de 250 ententes d'apprentissage signées et 107 certificats livrés dans le secteur de la production en serre et plus de 1 346 ententes et 515 certificats en aménagement paysager³³.

Tableau XVI — Nombre d'entreprises en production ornementale ayant une relève agricole en 2016

Type d'entreprise	Nombre d'entreprises*	Nombre d'entreprises ayant une relève**	Proportion d'entreprises ayant une relève
Flurs en serre	563	59	10 %
Pépinières	523	54	10 %
Arbres de Noël	278	22	8 %
Gazon en plaques	68	7	10 %

* Une même entreprise peut appartenir à plusieurs catégories.

** Il s'agit des exploitations agricoles dont au moins un membre fait partie de la relève agricole.

Source : fiches d'enregistrement des exploitations agricoles du MAPAQ.

30 La culture abritée comprend les fleurs et les légumes de serre. À noter que 88 % de la relève dans le domaine de la culture abritée est établie dans le secteur de la production ornementale.

31 AGRlcarrières : <https://www.agricarrieres.qc.ca/programme-dapprentissage-en-milieu-de-travail/>

32 HortiCompétences <https://horticompetences.ca/employeurs/formations/formation-pour-employes/programme-dapprentissage-en-milieu-de-travail/>

33 *Diagnostic sectoriel de la main-d'œuvre – Horticulture ornementale, commercialisation & services*, janvier 2017.

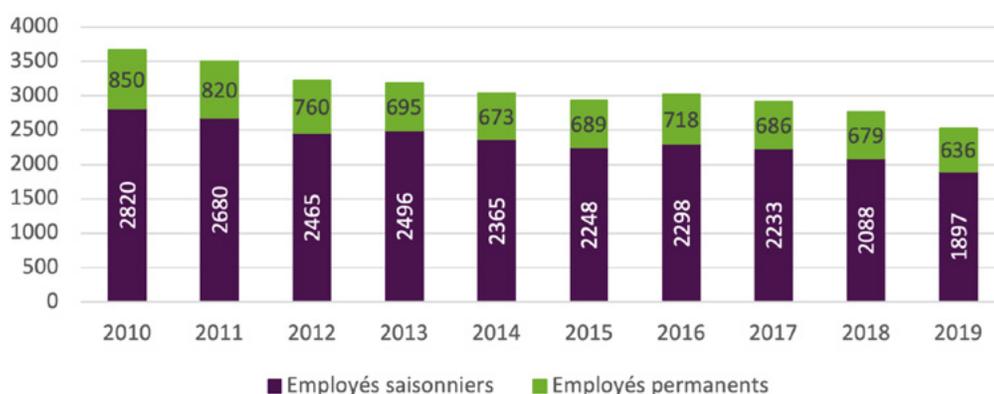
Il existe plusieurs formations spécialisées en horticulture ornementale au niveau professionnel, collégial et universitaire (annexe 6). De plus, avec la nouvelle Chaire de leadership en enseignement sur les infrastructures végétalisées Jean Tremblay, la formation d'étudiants universitaires de 2^e cycle permettra de profiter d'une main-d'œuvre spécialisée dans ce marché en développement.

8.2 MAIN-D'ŒUVRE

UNE DIMINUTION DU NOMBRE D'EMPLOYÉS EN PRODUCTION ORNEMENTALE

Au Québec, 50 % des entreprises spécialisées dans la production de végétaux en serre embauchent de la main-d'œuvre. Parmi celles-ci, 58 % ont moins de 10 employés³⁴. Ce secteur requiert une importante main-d'œuvre saisonnière. Entre les années 2010 et 2019, le nombre total d'employés a diminué, mais la baisse a été plus marquée chez les employés permanents (-33 %) (figure 13).

Figure 13 — Nombre d'employés dans la production de végétaux de serre au Québec en 2010-2019



Source : Statistique Canada, tableau 32-10-0028-01; compilation du MAPAQ.

Entre les années 2010 et 2019, certaines entreprises serricoles ont délaissé la production de potées fleuries et se sont concentrées sur les fleurs annuelles, qui sont produites sur une plus courte période. Ce changement pourrait expliquer la baisse d'employés permanents. Les pépinières et le secteur du gazon en plaques ont également connu une diminution de leur nombre d'employés durant les mêmes années. Cette baisse pourrait être attribuée à la réduction du nombre d'entreprises et des superficies en culture dans ces deux secteurs.

La difficulté à recruter de la main-d'œuvre, spécialisée ou non, laisse aussi des postes vacants dans les entreprises, car la production ornementale est également touchée par la rareté de main-d'œuvre. En plus d'affecter la capacité de production, la pénurie de main-d'œuvre dans le secteur des services pourrait avoir une incidence sur les ventes potentielles de végétaux. Selon l'étude sur les comportements d'achat réalisée par MARCON³⁵, certains consommateurs pourraient réduire leurs achats de végétaux s'ils étaient incapables d'obtenir des services pour la plantation ou l'entretien. Pour soutenir l'ensemble de l'industrie des plantes ornementales, deux comités sectoriels de main-d'œuvre accompagnent les entreprises dans leurs besoins en main-d'œuvre : AGRICarières pour la production et HortiCompétences pour les entreprises de services et de commercialisation.

³⁴ Statistique Canada, tableau 552-0007.

³⁵ Étude des habitudes d'achat de produits et services d'horticulture ornementale des ménages québécois, MARCON, 2021.

9 DÉVELOPPEMENT DURABLE

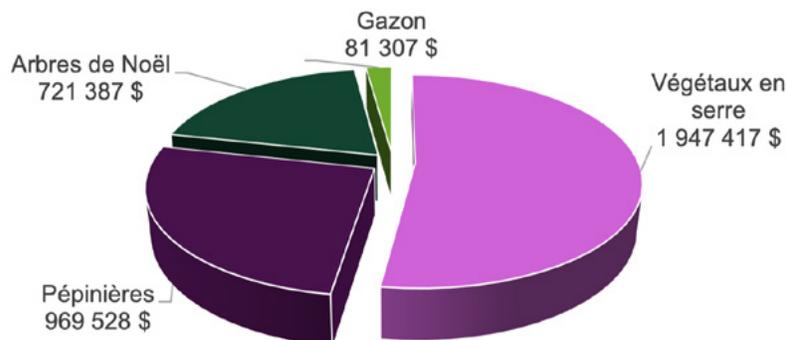
Note au lecteur : le secteur de la production ornementale a été évalué en fonction des 16 principes définis par la *Loi sur le développement durable*, qui s'inscrivent dans les dimensions sociales, environnementales et économiques. Cette section reprend les défis qui n'ont pas été traités dans les autres sections.

9.1 SERVICES-CONSEILS

PLUS DE LA MOITIÉ DES ENTREPRISES SPÉCIALISÉES UTILISENT DES SERVICES-CONSEILS

Au cours de la période 2013-2019, il y a 538 producteurs spécialisés en production ornementale, soit environ 65 % de ce groupe, qui ont bénéficié de services-conseils d'une valeur totale de 3,7 M\$. Les services offerts en gestion et en technique de production (suivis des cultures et du dépistage des ravageurs) ont mobilisé 3,1 M\$, soit 82 % des budgets utilisés. Pour les services en agroenvironnement, l'aide s'est chiffrée à 657 356 \$ pour la phytoprotection, l'élaboration d'un plan d'action, la santé et la conservation des sols ainsi que la gestion des matières fertilisantes. Soulignons que 52 % des aides ont été attribuées au secteur des végétaux en serre, suivi des pépinières (26 %) (figure 14).

Figure 14 — Aide versée pour des services-conseils en production ornementale au Québec (en 2013-2019)



Source : Preextra; compilation du MAPAQ.

9.2 AGROENVIRONNEMENT

Le secteur de la production ornementale est bien positionné pour contribuer à résoudre des problématiques environnementales et de santé publique. Malgré tout, l'amélioration des pratiques culturelles et la réduction de l'empreinte environnementale constituent de réels défis pour les entreprises.

9.2.1 OCCASIONS DE DÉVELOPPEMENT

SANTÉ PHYSIQUE ET MENTALE

Le verdissement est en progression dans les villes. La présence d'espaces verts et la pratique du jardinage produisent de nombreux effets bénéfiques sur la santé des gens, dont les suivants³⁶ : réduction des îlots de

³⁶ *Verdir les villes pour la santé de la population*, INSPQ, 2017.

chaleur pouvant contribuer à améliorer la qualité de vie des citoyens; promotion de la pratique de loisirs et de sports, qui a des effets positifs sur la réduction de l'obésité; amélioration de la santé mentale (réduction des symptômes de dépression et de stress, amélioration de l'attention et de la concentration chez les enfants); réduction de l'isolement social, notamment chez les personnes âgées, en créant des milieux de rencontres qui tendent également à diminuer la criminalité dans les quartiers.

ENVIRONNEMENT

Les infrastructures végétalisées, un marché en développement pour l'industrie ornementale, sont reconnues pour améliorer la résilience des villes face aux changements climatiques. Outre la réduction des îlots de chaleur à laquelle peuvent contribuer l'augmentation de la canopée urbaine et les toits verts, les végétaux sont utilisés pour la gestion de l'eau (sols perméabilisés, biorétention, noues végétalisées, jardins de pluie...), la stabilisation des sols (végétalisation des berges...) et la dépollution de l'air, de l'eau et des sols (marais filtrants, phytoremédiation, etc.). Par ailleurs, les végétaux ornementaux, qu'ils soient indigènes ou non, contribuent à la biodiversité des milieux en plus d'offrir de la nourriture et des habitats aux pollinisateurs.

9.2.2 DÉFIS LIÉS À L'AGROENVIRONNEMENT

GESTION DES FERTILISANTS

Au Québec, selon le Règlement sur les exploitations agricoles, certaines entreprises agricoles visées doivent réaliser chaque année un Plan agroenvironnemental de fertilisation et un bilan de phosphore. Dans le secteur de l'horticulture ornementale, ce règlement concerne seulement les entreprises dont la superficie de culture couvre 15 ha et plus de plantes de pépinières en plein sol, d'arbres de Noël et de gazon. Les entreprises serricoles et les pépinières qui font uniquement de la culture en contenants ne sont pas soumises à cette réglementation. L'accès à des valeurs de référence en fertilisation vérifiées dans les conditions du Québec pourrait favoriser une utilisation optimale des matières fertilisantes, notamment dans le secteur des arbres de Noël et des gazonnières.

GESTION DE L'EAU

L'augmentation des épisodes de sécheresse due aux changements climatiques, la hausse des températures et les conflits d'usage de l'eau deviennent des enjeux importants qui affectent la compétitivité du secteur. Depuis l'entrée en vigueur du Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection en juillet 2014, les entreprises agricoles des régions visées qui prélèvent un volume d'eau quotidien supérieur ou égal à 75 000 litres doivent au préalable obtenir une autorisation du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC).

Dans le secteur de l'horticulture ornementale, les prélèvements d'eau par unité de surface sont très élevés, notamment en raison du recours à l'irrigation par aspersion pour la production en contenants et des besoins importants en eau des serres. L'amélioration de la gestion de l'irrigation permet de mieux cibler les apports d'eau, de limiter les pertes par ruissellement et d'améliorer la capacité de stockage d'eau. Peu d'entreprises qui font de la production en pépinière et en serre utilisent des systèmes de récupération des eaux de lessivage. Au cours de la période 2013-2018, seulement 1 % des entreprises de végétaux en serre ont demandé une aide financière pour la recirculation des solutions nutritives du programme Prime-Vert, pour une aide totale de 600 000 \$.

GESTION DES PESTICIDES

L'utilisation et la disponibilité des pesticides représentent une préoccupation croissante pour les entreprises d'horticulture ornementale. Ayant de nombreuses variétés de végétaux à produire, le secteur doit recourir à plusieurs produits phytosanitaires pour faire face aux différents ennemis des cultures. Avec la mise en œuvre de la Stratégie québécoise sur les pesticides en 2018, le MELCC encadre davantage l'utilisation et la vente des pesticides les plus à risque pour la santé, notamment les néonicotinoïdes, des pesticides utilisés en production ornementale.

Pour réduire l'utilisation des pesticides, les entreprises tendent à adopter de nouvelles pratiques culturales. En comparant les données de l'indicateur de la gestion intégrée des ennemis des cultures, on observe que les entreprises qui font de la production en serre et en pépinière ont amélioré leur gestion des pesticides. En 2012, le secteur des végétaux en serre se situait au sixième rang (sur un total de huit secteurs) avec une cote de 5,6³⁷. Sa cote s'est améliorée en 2017 pour atteindre 5,9. Le secteur se classait alors au cinquième rang. D'ailleurs, de plus en plus de producteurs en serre se tournent vers la lutte biologique, notamment pour la culture des plantes potagères. Le secteur des pépinières a maintenu sa position au septième rang, mais il a amélioré sa cote, qui est passée de 4,6 à 5,2. Les entreprises de production devront poursuivre leurs efforts pour réduire l'utilisation des pesticides, notamment par l'intégration d'agents de lutte biologique. Cela nécessitera toutefois plus de recherche et développement étant donné qu'il est plus difficile de contrôler les insectes nuisibles dans un milieu extérieur.

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Les entreprises du secteur de l'horticulture ornementale utilisent de grandes quantités de plastique, notamment des plastiques pour le recouvrement des serres qui ont une durée de vie de quatre à cinq ans. Selon RECYC-QUÉBEC, 625 tonnes³⁸ de plastique de serre seraient vendues au Québec chaque année.

Pour irriguer les cultures en champ et en serre, les entreprises utilisent des systèmes d'irrigation goutte à goutte, ce qui représente environ 57 kg de plastique (système sans les raccords) pour un hectare de culture³⁹. Les entreprises qui se servent de systèmes d'irrigation par aspersion peuvent aussi employer des matelas capillaires pour récupérer l'eau de ruissellement ou irriguer les plantes en pots. Afin d'éliminer la présence de mauvaises herbes, des tapis de sol faits de matières plastiques recouvrent les planchers, les allées et les aires de production.

Les pots, plateaux et caissettes de polystyrène sont utilisés en grande quantité en serre pour produire et commercialiser les plantes. Le secteur des pépinières utilise également de nombreux pots pour la production de végétaux en contenants. Une grande proportion de ces plastiques se retrouve en fin de vie chez les consommateurs.

ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Les changements climatiques favorisent l'arrivée d'espèces exotiques envahissantes dont certaines, tel l'agrile du frêne, peuvent avoir des impacts économiques importants. Au Québec, de nombreuses municipalités ont dû abattre des arbres et revoir leur stratégie de plantation. Cette situation a entraîné une demande accrue pour certains types de végétaux chez les pépiniéristes et un problème d'approvisionnement en plants d'arbres. L'introduction de nouvelles plantes ornementales peut également être une source de propagation d'espèces envahissantes et menacer la biodiversité des écosystèmes. Pour importer des végétaux, les entreprises doivent respecter les procédures établies par l'Agence canadienne d'inspection des aliments afin de limiter les risques phytosanitaires associés aux plantes. De plus, l'industrie de l'horticulture ornementale du Québec a développé le programme écoresponsable Je te remplace, qui propose au grand public et aux aménagistes des solutions de rechange à certaines plantes envahissantes. L'objectif est d'éliminer ces plantes de la production, de la vente et de la plantation, afin de prévenir leur prolifération dans les écosystèmes.

³⁷ Le score maximal possible est de 10.

³⁸ Cette quantité comprend également la quantité de plastique vendue pour les serres de fruits et légumes.

³⁹ *Étude sur les plastiques agricoles générés au Québec* réalisée par AGECO pour RECYC-QUÉBEC en 2019.

10. CONCERTATION EN HORTICULTURE ORNEMENTALE

Québec Vert, qui s'appelait la Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec jusqu'en décembre 2019, regroupe douze associations de professionnels et d'entreprises spécialisées en horticulture ornementale dans les secteurs de la production, des services et de la commercialisation (annexe 7). L'organisme a redéfini sa mission en 2019, soit « Représenter et promouvoir le secteur de l'horticulture ornementale, environnementale et nourricière et en favoriser la croissance dans une perspective de développement durable ».

Pour favoriser le développement des marchés, l'industrie s'est dotée de la Table filière de l'horticulture ornementale, qui a été incorporée en 2006. Cette table regroupe une trentaine d'acteurs représentant les secteurs de la production, des services et de la commercialisation. Elle a pour mission de favoriser la concertation des différents acteurs et de mettre en œuvre des projets structurants ayant des retombées majeures pour l'ensemble de l'industrie. La Table filière coordonne la campagne de promotion générique pour le grand public Mettez du jardin dans votre vie®, qui met en valeur les produits et services ornementaux tout en faisant connaître les nombreux bienfaits des plantes et du jardinage. Depuis plusieurs années, l'industrie de l'horticulture ornementale travaille également à la mise en place d'une chambre de coordination et de développement. Ces efforts sont réalisés afin de financer des projets collectifs de promotion et de recherche.

11. ENJEUX ET DÉFIS

AMÉLIORER LA COMPÉTITIVITÉ DU SECTEUR DE L'HORTICULTURE ORNEMENTALE DANS UNE PERSPECTIVE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le secteur de l'horticulture ornementale du Québec a su maintenir ses parts de marché face à ses concurrents grâce aux bonnes performances du secteur des végétaux en serre et de celui des arbres de Noël. Ces deux secteurs ont compensé le recul des recettes monétaires du marché des pépinières et des entreprises de gazon en plaques. Dans l'ensemble du secteur, les entreprises ornementales ont amélioré leur rentabilité. Par contre, le climat nordique du Québec a une incidence sur les coûts de production comparativement aux provinces concurrentes. Les dépenses de chauffage au Québec demeurent plus élevées. Les efforts devront se poursuivre pour réduire ces coûts et diminuer la consommation de combustibles fossiles et les émissions de GES. À cet effet, la modernisation des serres devrait permettre d'appuyer les entreprises.

Les coûts de main-d'œuvre demeurent également plus élevés au Québec, particulièrement dans les secteurs des pépinières et du gazon en plaques. Compte tenu du caractère saisonnier de nombreux emplois, le recrutement et la rétention de la main-d'œuvre s'avèrent plus difficiles. Le recours aux travailleurs étrangers s'accroît. La mécanisation de certaines opérations pourrait s'avérer une solution, mais elle nécessitera des investissements. Le secteur pourrait également augmenter ses efforts en recherche et innovation et s'appuyer sur des acteurs comme l'IQDHO pour améliorer la compétitivité des entreprises.

Le secteur des arbres de Noël évolue dans un marché nord-américain où les exportations dominent. Alors que les pratiques environnementales sont au cœur des préoccupations de la population, miser sur l'aspect durable et renouvelable des arbres de Noël québécois pourrait lui permettre de demeurer le leader canadien de la production et des exportations.

Malgré les efforts notables des entreprises pour implanter de bonnes pratiques afin de réduire leurs impacts environnementaux, comme la réduction de l'usage des pesticides, l'augmentation des épisodes de sécheresse, la hausse des températures et les conflits d'usages de l'eau pourraient devenir des freins au développement du secteur. Dans un contexte de changements climatiques, la gestion de l'eau deviendra un enjeu majeur au cours des prochaines années. Enfin, l'amélioration des pratiques permettra de renforcer l'image verte du secteur de l'horticulture ornementale et son positionnement en tant qu'industrie ayant des effets positifs sur l'environnement.

SAISIR LES OCCASIONS DE MARCHÉ POUR ACCROÎTRE LES REVENUS

Le marché de l'agriculture urbaine est en développement et constitue une occasion pour le secteur ornemental grâce à son offre de végétaux comestibles pour le jardinage et les divers services horticoles. Le secteur a d'ailleurs su tirer profit de la COVID-19 en 2020 et 2021. Plusieurs consommateurs ont voulu améliorer leur milieu de vie en le verdissant et s'assurer d'une certaine sécurité alimentaire en produisant en partie leurs propres fruits et légumes. Le jardinage a ainsi attiré nombre de nouveaux adeptes tandis que des jardiniers expérimentés ont augmenté leurs activités. Cela a entraîné une croissance considérable des recettes monétaires du marché du secteur de la production (annexe 8). Afin de maintenir l'intérêt des consommateurs et leur motivation à jardiner, l'industrie devra continuer d'innover pour offrir des produits et des services horticoles qui permettent de bonifier l'expérience de jardinage. La hausse du coût des aliments offre un contexte favorable au marché de l'agriculture urbaine.

Malgré le recul des pépinières et de la production de gazon en plaques, ces deux secteurs sont bien positionnés pour prendre des parts du marché des infrastructures végétalisées, un marché en pleine croissance. Au cours des dernières années, des efforts notables ont été observés de la part des municipalités. Le programme des Fleurons du Québec a d'ailleurs été un incitatif important qui a permis de stimuler les efforts des villes dans l'augmentation de leurs pratiques de verdissement telles que la présence d'espaces verts pour améliorer le milieu de vie de leurs citoyens.

Avec les changements climatiques, les municipalités seront davantage confrontées aux problématiques environnementales telles que la gestion des eaux pluviales, les périodes plus fréquentes d'inondations, l'augmentation des îlots de chaleur, etc. Pour y faire face, elles auront avantage à intégrer les nouvelles techniques de verdissement. Elles devront toutefois avoir accès à des volumes importants de végétaux et à une expertise de pointe dans l'offre de services en aménagement et en entretien paysagers.

Afin de s'assurer que les municipalités s'approvisionnent chez les producteurs du Québec, l'industrie de l'horticulture ornementale pourrait miser sur la rusticité de ses plantes pour se différencier de la concurrence. La mise en place d'un mécanisme facilitant la communication entre les municipalités et les producteurs, afin de mieux coordonner la production de végétaux en fonction des besoins à moyen terme des municipalités, serait également un outil précieux pour saisir les occasions d'accroissement de la production. Enfin, la Chaire de leadership sur les infrastructures végétalisées Jean Tremblay permettra d'intensifier les efforts de recherche et de transfert de connaissances ainsi que de former de la main-d'œuvre qualifiée dans ce nouveau domaine.

12. ANNEXES

ANNEXE 1 – RÉPARTITION RÉGIONALE DES ENTREPRISES ET DES SUPERFICIES PAR SECTEUR DE PRODUCTION EN HORTICULTURE ORNEMENTALE EN 2019

Végétaux en serre

Région administrative	Nombre d'entreprises	Superficie exploitée (ha)	Nombre d'entreprise en pourcentage	Parts relatives des régions en superficies
Montérégie	137	50	26 %	30 %
Montréal et Laval	53	35	10 %	21 %
Laurentides	71	30	13 %	18 %
Chaudière-Appalaches	46	10	9 %	6 %
Lanaudière	30	8	6 %	5 %
Centre-du-Québec	31	8	6 %	5 %
Estrie	26	7	5 %	4 %
Saguenay – Lac-Saint-Jean	26	5	5 %	3 %
Capitale-Nationale	32	4	6 %	2 %
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie	26	3	5 %	2 %
Autres	57	7	11 %	4 %
Total	535	169	-	-

Source : fiches d'enregistrement des exploitations agricoles du MAPAQ.

Pépinières

Région administrative	Nombre d'entreprises	Superficie exploitée (ha)	Nombre d'entreprise en pourcentage	Parts relatives des régions en superficies
Montérégie	125	1 271	25 %	39 %
Lanaudière	39	325	8 %	10 %
Chaudière-Appalaches	61	315	12 %	10 %
Centre-du-Québec	39	313	8 %	10 %
Laurentides	47	236	9 %	7 %
Capitale-Nationale	35	200	7 %	6 %
Estrie	40	169	8 %	5 %
Bas-Saint-Laurent	12	87	2 %	3 %
Saguenay – Lac-Saint-Jean	20	75	4 %	2 %
Mauricie	21	73	4 %	2 %
Autres	65	182	13 %	6 %
Total	504	3 246	-	-

Source : fiches d'enregistrement des exploitations agricoles du MAPAQ.

Gazon

Région administrative	Nombre d'entreprises	Superficie exploitée (ha)	Nombre d'entreprise en pourcentage	Parts relatives des régions en superficies
Montérégie	7	1 557	11 %	28 %
Lanaudière et Mauricie	14	1 187	22 %	22 %
Laurentides	10	852	15 %	16 %
Outaouais	2	424	3 %	8 %
Saguenay – Lac-Saint-Jean	5	376	8 %	7 %
Capitale-Nationale	3	376	5 %	7 %
Estrie	6	243	9 %	4 %
Centre-du-Québec	6	176	9 %	3 %
Autres	12	295	18 %	5 %
Total	65	5 487	-	-

Source : fiches d'enregistrement des exploitations agricoles du MAPAQ.

Arbres de Noël

Région administrative	Nombre d'entreprises	Superficie exploitée (ha)	Nombre d'entreprise en pourcentage	Parts relatives des régions en superficies
Estrie	121	5 727	46 %	70 %
Chaudière-Appalaches	44	1 603	17 %	20 %
Centre-du-Québec	19	314	7 %	4 %
Montérégie	29	157	11 %	2 %
Bas-Saint-Laurent	6	83	2 %	1 %
Mauricie	4	67	2 %	0,8 %
Lanaudière	7	42	3 %	0,5 %
Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine	5	34	2 %	0,4 %
Laurentides	9	32	3 %	0,4 %
Outaouais	8	29	3 %	0,4 %
Autres	9	45	3 %	0,6 %
Total	261	8 132	-	-

Source : fiches d'enregistrement des exploitations agricoles du MAPAQ.

ANNEXE 2 — ÉCHANGES COMMERCIAUX DE PRODUITS ORNEMENTAUX DES PROVINCES CANADIENNES ENTRE LES ANNÉES 2010 ET 2019 (EN \$ CAN)

VÉGÉTAUX EN SERRE

Exportations

Année	Ontario	Colombie-Britannique	Québec	Reste du Canada
2010	149 096 733	55 969 246	9 568 045	31 816 170
2015	232 070 601	92 172 838	7 730 759	32 290 707
2019	329 172 533	128 682 920	9 881 963	39 100 824
TCAM 2010-2019	9,2 %	9,7 %	0,4 %	2,3 %
TCAM 2015-2019	9,1 %	8,7 %	6,3 %	4,9 %

Importations

Année	Ontario	Colombie-Britannique	Québec	Reste du Canada
2010	123 944 195	56 458 447	50 182 738	40 222 398
2015	186 238 916	76 414 867	56 544 694	48 803 916
2019	229 740 466	75 400 607	50 862 835	47 433 350
TCAM 2010-2019	7,1 %	3,3 %	0,1 %	1,8 %
TCAM 2015-2019	5,4 %	- 0,3 %	- 2,6 %	- 0,7 %

PÉPINIÈRES

Exportations

Année	Ontario	Colombie-Britannique	Québec	Reste du Canada
2010	17 153 611	2 552 398	5 074 342	3 956 145
2015	20 865 862	4 512 378	5 530 135	5 367 919
2019	25 306 597	8 587 139	6 162 808	4 042 159
TCAM 2010-2019	4,4 %	14,4 %	2,2 %	0,2 %
TCAM 2015-2019	4,9 %	17,5 %	2,7 %	- 6,8 %

Importations

Année	Ontario	Colombie-Britannique	Québec	Reste du Canada
2010	46 698 436	27 782 353	4 500 118	6 067 331
2015	58 373 533	33 379 804	4 613 437	5 152 483
2019	88 578 894	42 754 275	5 583 464	7 849 366
TCAM 2010-2019	7,4 %	4,9 %	2,4 %	2,9 %
TCAM 2015-2019	11,0 %	6,4 %	4,9 %	11,1 %

ARBRES DE NOËL

Exportations

Année	Nouveau-Brunswick	Nouvelle-Écosse	Québec	Reste du Canada
2010	5 696 596	7 268 771	14 727 566	726 864
2015	7 903 090	8 627 917	24 372 783	533 878
2019	10 788 261	9 476 878	59 806 798	1 764 822
TCAM 2010-2019	7,4 %	3,0 %	16,8 %	10,4 %
TCAM 2015-2019	8,1 %	2,4 %	25,2 %	34,8 %

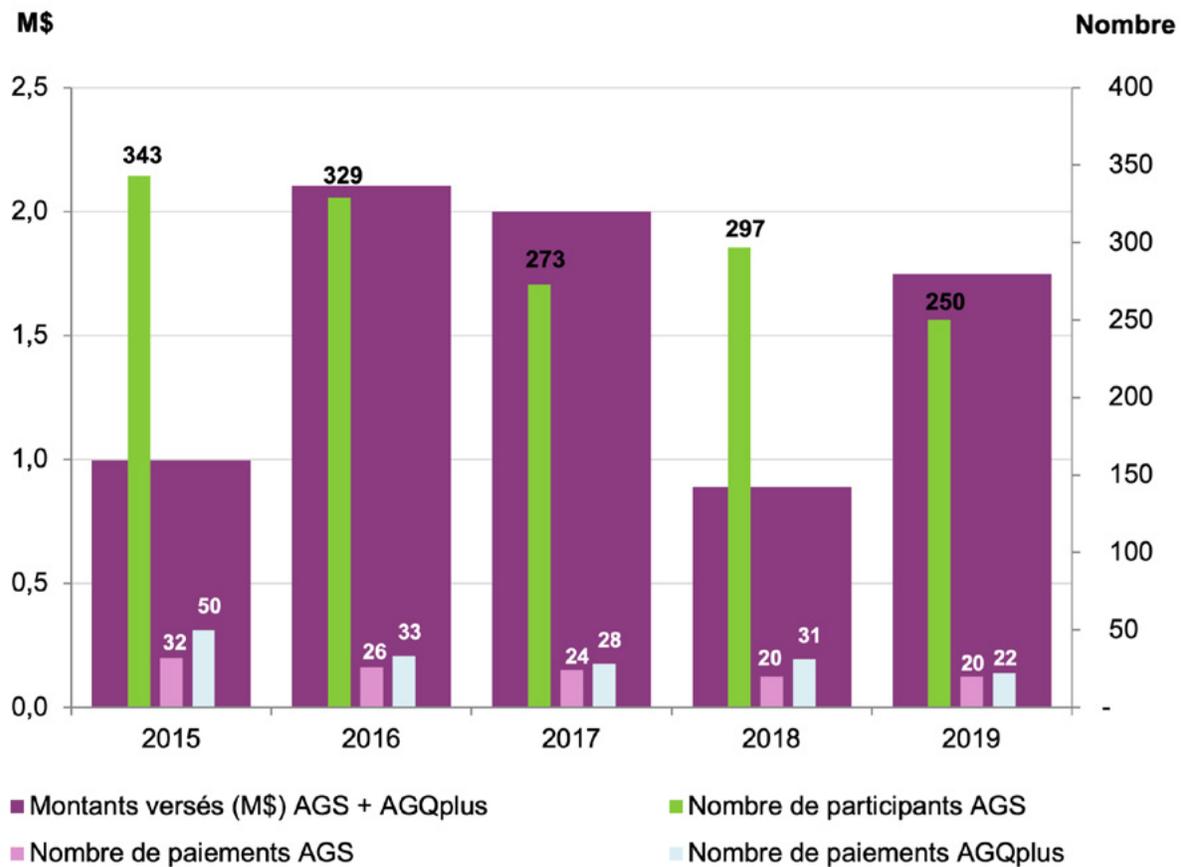
Importations

Année	Ontario	Colombie-Britannique	Québec	Reste du Canada
2010	1 285 378	1 873 255	234 579	430 080
2015	1 875 531	3 318 365	148 228	391 117
2019	610 996	2 907 423	62 429	324 900
TCAM 2010-2019	- 7,9 %	5,0 %	-13,7 %	-3,1 %
TCAM 2015-2019	- 24,5 %	- 3,3 %	-19,4 %	-4,5 %

TCAM : taux de croissance annuelle moyen

Source : Global Trade Tracker; compilation du MAPAQ.

ANNEXE 3 – RÉPARTITION DES VERSEMENTS AGRI-STABILITÉ (AGS) ET AGRI-QUÉBEC PLUS (AGQPLUS) AUX ENTREPRISES DONT LA PRINCIPALE SOURCE DE REVENUS EST L'HORTICULTURE ORNEMENTALE, DES ANNÉES 2015 À 2019



Source : La Financière agricole du Québec, programme Agri-stabilité; compilation du MAPAQ.

ANNEXE 4 – RÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS EN RECHERCHE ET INNOVATION DANS LE SECTEUR DE L'HORTICULTURE ORNEMENTALE AU QUÉBEC

Secteur	De 2009 à 2013			De 2014 à 2018			Total de 2009 à 2018		
	Nombre	Valeur \$	%	Nombre	Valeur \$	%	Nombre	Valeur \$	%
Arbres de Noël	4	149 090	3	7	277 594	4	11	426 684	4
Gazon	11	557 222	13	7	1 584 433	21	18	2 141 654	21
Pépinières	29	2 027 173	46	24	3 889 341	53	53	5 916 514	53
Serres	27	1 233 595	28	23	1 385 886	19	50	2 619 481	19
Général	8	460 038	10	4	231 654	3	12	691 692	3
Total	79	4 427 119	100	65	7 368 907	100	144	11 796 025	100

Sources : organismes fédéraux, centres de recherche du Québec, banque du Système d'information sur la recherche universitaire, OURANOS, projets de recherche financés par le MAPAQ et compilation du MAPAQ.

ANNEXE 5 – PRIORITÉS DE RECHERCHE DANS LE SECTEUR DE L'HORTICULTURE ORNEMENTALE

GRANDS THÈMES DE RECHERCHE⁴⁰

- Gestion intégrée des ennemis des cultures et réduction des risques liés aux pesticides
- Santé et conservation des sols
- Gestion raisonnée de l'eau et de la fertilisation
- Lutte contre les changements climatiques et adaptation à ces changements
- Réduction et valorisation des résidus de production
- Conservation de la biodiversité
- Productivité, diversification et modernisation des entreprises

PRIORITÉS PAR SECTEURS DE PRODUCTION⁴¹

VÉGÉTAUX EN SERRE

Outils de gestion

- Élaboration d'indicateurs économiques (budgets, résolution de problèmes ciblés, etc.)

Efficacité énergétique

- Gestion du climat en serre : étude de la réponse des cultures florales aux variations de température dans un contexte d'économies d'énergie
- Conception de systèmes de récupération et de stockage de chaleur en serre
- Éclairage artificiel et énergies alternatives

Phytoprotection

- Soutien de l'homologation et du développement de nouveaux pesticides, notamment les biopesticides
- Gestion intégrée des pesticides, des biopesticides et des auxiliaires, seuils d'intervention et lutte antiparasitaire
- éducation des risques liés aux pesticides

Gestion et opérations culturales

- Intensification de la production par le développement de nouvelles techniques de culture
- Mécanisation et gestion des opérations
- Planification des productions; gestion de l'espace-temps
- Implantation de nouvelles techniques et technologies

Gestion durable de l'eau et des matières résiduelles

- Récupération des solutions nutritives et de l'eau; diminution des apports d'intrants
- Réduction des intrants non recyclables – intrants alternatifs

⁴⁰ « Recherche et développement : des résultats au service des producteurs! », Émilie Lemaire (IQDHO), Québec Vert, no 342, p. 34-37.

⁴¹ FIIHQ, Présentation des priorités sous-sectorielles québécoises en recherche et innovation, Karine Bouchard, agronome, M. Env., 10 p.

Mise en marché et qualité

- Développement de nouveaux cultivars
- Évaluation des besoins du marché et des coûts
- Essais sur des variétés résistantes à la sécheresse et aux maladies
- Durée postrécolte

PÉPINIÈRES

Gestion durable de l'eau

- Développement de systèmes de récupération des eaux de pluie et de lessivage pour réduire la consommation d'eau
- Développement de systèmes d'irrigation permettant une réduction de la consommation et une optimisation des résultats
- Quantification de la consommation annuelle d'eau en fonction de la taille de l'entreprise et caractérisation des rejets

Gestion et opérations culturales

- Optimisation des techniques et des outils de production
- Optimisation de l'utilisation de la main-d'œuvre
- Mécanisation et gestion des opérations
- Gestion raisonnée de la fertilisation et engrais verts
- Santé et conservation des sols

Phytoprotection

- Développement de la microprécision en termes d'utilisation de produits antiparasitaires

GAZON EN PLAQUES

Gestion durable des matières fertilisantes

- Vérification de la mobilité des différentes composantes de la fertilisation
- Optimisation de la fertilisation du gazon

Phytotechnologies

- Efficacité du gazon pour combattre les cyanobactéries, prévenir l'érosion du sol, etc.
- Efficacité du gazon en pente, sans entretien ni fertilisation, pour contrer l'érosion et stabiliser le sol
- Cycle de vie du gazon en plaques

ARBRES DE NOËL

Amélioration génétique

- Meilleure rétention des aiguilles, optimisation de la croissance

Fertilisation

- Développement d'une grille de fertilisation basée sur la fertilité du sol

Mécanisation

- Mécanisation des opérations pour diminuer les besoins en main-d'œuvre

ANNEXE 6 – DIPLÔMES D'ÉTUDES LIÉS AU DOMAINE DE L'HORTICULTURE ORNEMENTALE

Diplôme d'études professionnelles	Attestation de spécialisation professionnelle	Diplôme d'études collégiales	Diplôme universitaire
<ul style="list-style-type: none"> Élagage Fleuristerie Horticulture et jardinerie Production horticole Réalisation d'aménagements paysagers 	<ul style="list-style-type: none"> Spécialités en horticulture 	<ul style="list-style-type: none"> Paysage et commercialisation en horticulture ornementale Technologie de la production horticole agroenvironnementale 	<ul style="list-style-type: none"> Agronomie Agroéconomie Architecture du paysage Horticulture et gestion des espaces verts Design des jardins Agroenvironnement Biologie végétale

ANNEXE 7 – LISTE DES ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES EN HORTICULTURE ORNEMENTALE AFFILIÉES À QUÉBEC VERT

LISTE DES ASSOCIATIONS SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ

PRODUCTION

- Association des producteurs d'arbres de Noël du Québec
- Association des producteurs de gazon du Québec
- Association québécoise des producteurs en pépinière
- Les Producteurs en serre du Québec

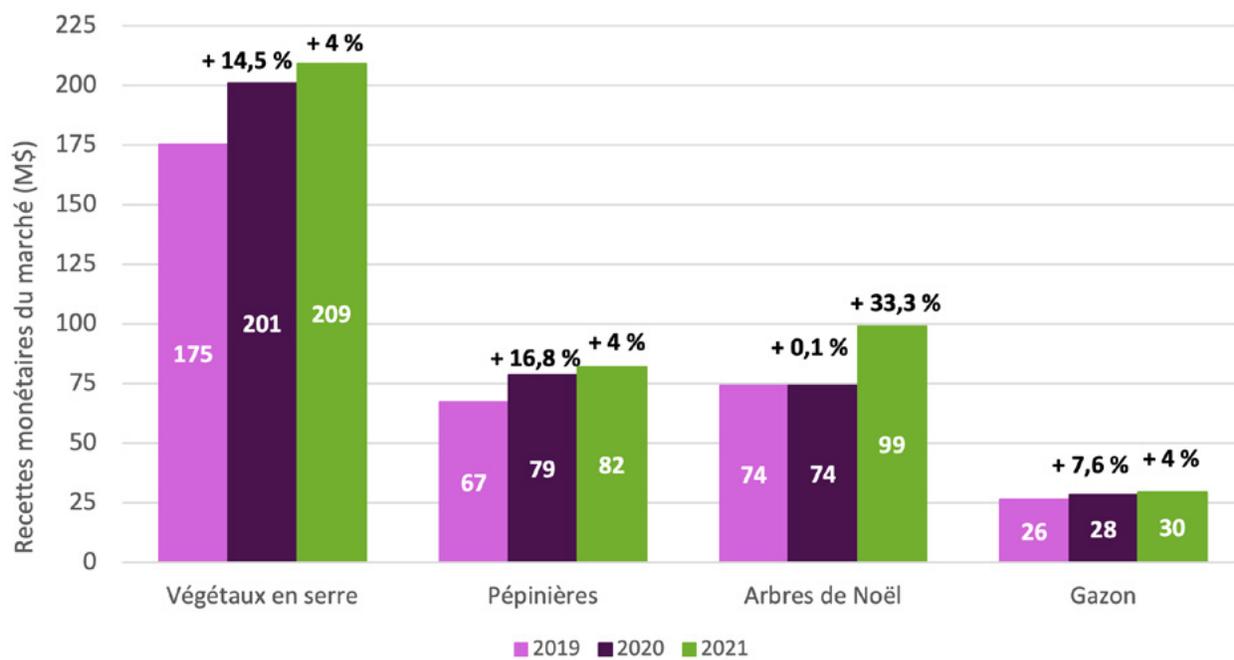
SERVICES

- Association des architectes paysagistes du Québec
- Association des concepteurs de jardins du Québec
- Association des paysagistes professionnels du Québec
- Association des services en horticulture ornementale du Québec
- Association des surintendants de golf du Québec
- Association Irrigation Québec
- Société internationale d'arboriculture Québec

COMMERCIALISATION

- Jardinerie Québec

ANNEXE 8 – RECETTES MONÉTAIRES DU MARCHÉ EN PRODUCTION ORNEMENTALE DES ANNÉES 2019 À 2021



Source : Statistique Canada, tableau 32-10-0045-01 – Recettes monétaires agricoles, annuel (x 1000).

RÉALISATION

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
Sous-ministériat au développement durable, territorial et sectoriel

COORDINATION ET RÉDACTION

Direction du développement des secteurs agroalimentaires

COLLABORATION À L'ANALYSE ET À LA RÉDACTION

Direction coordonnatrice

Direction du développement des secteurs agroalimentaires

Collaboration

Direction de la planification, des politiques et des études économiques

Direction de la main-d'œuvre et de la relève

RELECTURE

Direction du développement des secteurs agroalimentaires

Direction de la planification, des politiques et des études économiques

Direction régionale de l'Estrie

SOUTIEN TECHNIQUE ET PHOTOGRAPHIES

Direction des communications

RÉVISION LINGUISTIQUE

Sylvie Émond (L'Espace-mots)

© Gouvernement du Québec
Dépôt légal : 2022
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada
ISBN : 978-2-550-92461-6 (PDF)

